

A circular collage of white silhouettes on a black background, depicting various sports and activities. The figures are arranged in a circular pattern, with a large, stylized figure in the center. The activities include running, jumping, cycling, swimming, and playing sports like basketball and soccer.

Les établissements publics du ministère chargé des Sports partagent leurs actions éco-responsables

SOMMAIRE

ÉDITO DE MADAME LA MINISTRE	3
PRÉSENTATION DU RECUEIL	5
PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS	6
PARTIE 2 : SYNTHÈSE DES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ PAR ÉTABLISSEMENT	14
CREPS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES VICHY	16
CREPS BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE	17
CREPS CENTRE - VAL-DE-LOIRE	18
CREPS DIJON - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	20
CREPS ÎLE-DE-FRANCE	22
CREPS PAYS DE LA LOIRE	25
CREPS POINTE-À-PITRE ANTILLES GUYANE	27
CREPS POITIERS	28
CREPS PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	29
CREPS REIMS	31
CREPS STRASBOURG	32
CREPS TOULOUSE	33
CREPS WATTIGNIES - HAUT-DE-FRANCE	35
ÉCOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	36
ÉCOLE NATIONALE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES	37
INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION	39
INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE	41
MUSÉE NATIONAL DU SPORT	42
REMERCIEMENTS	43



Roxana Maracineanu

Ministre déléguée auprès
du ministre de l'Éducation
nationale, de la Jeunesse et
des Sports, chargée des Sports

ÉDITO DE MADAME LA MINISTRE

Depuis plus de 10 ans, le ministère chargé des Sports impulse une dynamique ambitieuse d'éco-responsabilité. Il mène dans ce sens des actions afin d'engager l'écosystème sportif dans une véritable démarche de transition écologique. Dans cette transformation, les établissements publics du ministère chargé des Sports peuvent et doivent jouer un rôle de fer de lance, d'exemple et d'accompagnement.

Porte-voix de notre savoir-faire en matière de formation et de performance sportive sur les territoires, nos établissements possèdent de nombreux atouts pour être des lieux de vie modèles « d'inclusion et du mieux vivre ensemble ». Ils représentent un formidable vecteur d'éducation et de sensibilisation aux enjeux du développement durable et sont un terreau particulièrement favorable aux expérimentations et aux innovations.

Ce recueil recense les initiatives remarquables déployées par les 17 CREPS, les trois écoles nationales, l'INSEP et le Musée National du Sport. Les réunir dans ce recueil me paraît essentiel pour les partager avec le plus grand nombre et faire en sorte qu'elles infusent le plus largement possible. Il vient marquer l'engagement des établissements vers une gestion plus responsable et constitue un premier pas vers une dynamique ambitieuse.

Les initiatives en faveur d'un développement responsable et durable doivent se multiplier et se démultiplier. Elles s'inscrivent dans cette dynamique portée par le gouvernement qui vise à rendre les services de l'Etat plus écoresponsables. Les propositions de la convention citoyenne pour le climat traduisent la volonté des français de placer la lutte contre le changement climatique au cœur de leur quotidien. Nos établissements avec leurs partenaires notamment les collectivités, doivent y prendre toute leur part.

Je tiens à féliciter et remercier chaleureusement l'ensemble des établissements publics pour la co-construction de ce recueil. Il permet de consolider leur ambition à l'aune de Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 durables et responsables. Il démontre enfin la participation de nos établissements à l'effort collectif, pour rendre l'écosystème sportif plus responsable.



PRÉSENTATION DU RECUEIL

Le monde doit aujourd’hui faire face à de nombreux défis au rang desquels le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité, liés à l’impact considérable de l’activité de l’Homme sur la planète, occupent une place centrale.

Le sport porte sa propre part de responsabilité dans ce constat de par l'universalité et la diversité de ses pratiques. Il se doit donc de tout mettre en œuvre pour réduire son empreinte globale et contribuer ainsi à laisser aux générations futures une planète plus vivable, viable et équitable.

La prise en compte des problématiques environnementales et, plus généralement, d'écoresponsabilité, constitue une priorité du ministère chargé des Sports, qui multiplie les initiatives visant à faire prendre conscience et responsabiliser l'ensemble des acteurs à la nécessité de changer leurs habitudes et comportements pour les rendre plus éco-compatibles. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre international de référence qu'offrent les 17 objectifs de développement durable (ODD).

Le réseau des établissements du ministère chargé des Sports, composé de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), l'École Nationale des Sports de Montagne (ENSM), l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques (ENVSN), le Musée national du Sport et des dix-sept Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS), est pleinement concerné par ces préoccupations majeures. Cette démarche fait par ailleurs écho au rôle d'exemple que doivent jouer l'État, ses établissements publics et opérateurs, notamment à travers la mise en œuvre du dispositif Services Publics Éco-responsables.

Les établissements intègrent de plus en plus les problématiques environnementales (et plus généralement de durabilité) dans leur stratégie et leur politique via différentes actions... Ce document met en avant une série de stratégies, d'initiatives concrètes et d'exemples de synergies de territoires, soigneusement compilés et documentés. Il est apparu que certaines mises en œuvre réussies, testées et validées, faisaient consensus, méritaient d'être partagées et pouvaient relever de bonnes pratiques.

Ce document n'a aucune prétention à donner une solution en matière de gestion d'un établissement, d'exploitation d'équipement ou d'organisation d'événements sportifs, mais propose plutôt un éventail de possibilités pour inspirer une action adaptée à une situation précise. Pragmatique, il propose un cadre permettant à l'établissement de gérer, maîtriser et réduire son impact sur l'environnement, ainsi que des repères méthodologiques accompagnés d'exemples couvrant différents domaines (restauration, mobilité, déchets, etc.). C'est aussi un outil pédagogique accessible aux collaborateurs de l'établissement, quel que soit leur niveau d'information et de pratique.

Ce document est réalisé sur la base des déclarations des contributeurs et ne constitue pas une évaluation de la part du ministère chargé des Sports. Les informations données restent à la responsabilité de ces mêmes contributeurs.

Réalisé avec l'appui de compétences diversifiées, ce recueil prolonge et complète le panel déjà riche des documents existants qui démontrent le dynamisme du milieu sportif en matière de durabilité. Parmi ceux-ci, citons le « Guide pratique pour une gestion éco-responsable des établissements sportifs », le « Recueil des initiatives remarquables et innovantes du sport français dans la lutte contre le changement climatique », le recueil des « Fédérations sportives engagées dans le développement durable » et le « Recueil d'initiatives des signataires de la charte du ministère chargé des Sports et du WWF France ».

Deux enquêtes menées en 2019 et en 2020 ont permis le récolement d'informations précises et ciblées pour proposer un état des lieux des mises en œuvre en matière de développement durable qui couvre la période 2018-2020. Ces éléments font l'objet d'une restitution au travers de ce document composé de deux parties.

1. Un inventaire des bonnes pratiques en matière de développement durable faisant l'objet d'une classification sous le prisme des 15 thématiques écoresponsables de la charte du ministère et du WWF France (alimentation, mobilité, achat responsable, déchets, site naturel, espaces verts et biodiversité, énergies et fluides, etc.).
2. Une sélection des actions les plus significatives pour chaque établissement. L'ensemble des activités développées par les établissements sportifs (organisation d'événements, accueil de différents publics, production de haute performance, formation, éducation, sport-santé, loisirs, etc.) caractérise un écosystème d'une richesse unique qui constitue un laboratoire d'expérimentations et d'innovations « durables » extraordinaire.



PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX DES INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS

1°/ ALIMENTATION RESPONSABLE

La filière de restauration (production des aliments, conditionnement, transport, chaîne du froid, gaspillage alimentaire...) est un secteur qui génère de lourds impacts environnementaux. Les prestations offertes dans les Établissements se doivent de s'orienter vers une restauration responsable, qui soit à la fois bonne pour le corps ET pour la planète. Pour y parvenir se doivent d'être favorisés/optimisés : les boucles courtes d'approvisionnement ; l'offre d'alimentation, saine, diversifiée et certifiée ; les dispositifs de lutte contre le gaspillage alimentaire et de retraitement des biodéchets ; la végétalisation de l'assiette ; la sensibilisation à une alimentation responsable...

« Des Établissements engagés dans une démarche de restauration certifiée »

- Réalisation d'un cahier des charges spécifique, qui intègre diverses préconisations en matière d'**approvisionnement** : saisonnalité, circuits courts, produits bio, etc.
- Organisation de la **production**, qui concilie les exigences de plaisir à la cantine (produits frais et de qualité), d'équilibre dans les menus et de diététique sportive, tout en soutenant les producteurs locaux et en proposant une politique tarifaire attractive
- Promotion d'une alimentation saine et diversifiée et lutte contre le gâchis, à travers diverses campagnes de sensibilisation qui invitent le consommateur au « bien manger » (moins gras, moins sucré, moins salé, saveurs variées / éducation du goût) et à changer ses habitudes alimentaires, par exemple en diversifiant au maximum les apports en protéines animales via les œufs, les produits laitiers, le poisson ou encore les fruits de mer, et en augmentant au fil du temps la proportion de protéines végétales grâce aux légumes, légumineuses et autres céréales ; ces campagnes prônent une approche « flexitarienne » de l'alimentation.

2°/ MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

Les transports de personnes et de marchandises génèrent des émissions de gaz à effet de serre (GES) considérables. Les Établissements, conscients de cet impact se mobilisent pour réussir le passage à l'éco mobilité par : une réduction substantielle des activités nécessitant des déplacements physiques venant sur le site, en et hors événement ; le développement de modes de transport alternatifs, privilégiant la mobilité active et douce ; une politique incitative relative permettant de soutenir l'effort d'adaptation des salariés/agents aux mobilités durables ; la sensibilisation de toutes les parties prenantes à cette démarche, notamment par le biais d'une information sur les alternatives d'accès à la voiture individuelle.

« Des Établissements proposent des mises en œuvre durables dans le domaine des transports et de la mobilité des personnes »

- Remplacement progressif du **parc des automobiles et des utilitaires**, ayant pour objectif l'augmentation de la part de véhicules moins émetteurs de particules et de GES, et de véhicules électriques
- Installation de **bornes de recharge électrique**
- Acquisition et mise à disposition de **vélos** et de vélos à assistance électrique
- Développement de stratégies et de mesures incitant à **une mobilité active et douce**, au **covoiturage**, aux **transports collectifs**
- **Évolution de l'organisation des formations et du travail, et aménagement** de dispositifs permettant le développement du **télétravail**, des réunions par **visioconférence**, de la **FOAD**... En matière de mobilité, les établissements profitent pleinement de nouvelles façons de travailler et de former, en accélérant leur transformation numérique et en adoptant des solutions technologiques qui permettent la vitesse, la flexibilité, la perspicacité et l'innovation
- **Lutte contre la sédentarité et modification de la place de la voiture** au sein des établissements, notamment par la limitation des voies de circulation automobile, l'aménagement de voies piétonnes, etc.

3°/ MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

Comment assurer à moindre coût économique et environnemental l'approvisionnement, l'acheminement et la distribution de l'eau et de l'énergie ? Comment réduire, de façon très significative, les ponctions sur les ressources non renouvelables, les risques et les nuisances locales et globales liées au développement des systèmes énergétiques et à une demande accrue d'eau ? Maîtriser et optimiser les consommations d'énergie et d'eau, et augmenter la part d'énergies renouvelables ou de réutilisation font partie des solutions que les Établissements doivent explorer pour résoudre cette équation. La mise en place d'un suivi et d'un système de veille performant, et d'une évaluation des besoins réels de l'établissement constituent des éléments incontournables de la maîtrise de ces consommations.

« Des Établissements développent une stratégie de gestion plus écologique des ressources énergétiques et d'eau »

- Réalisation de diagnostics-réseaux, installation de compteurs locaux, recours à des outils de suivi de consommation énergétique et d'eau
- **Énergies renouvelables** : installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toitures des bâtiments et infrastructures sportives ; mise en œuvre de systèmes de production solaire d'eau chaude, de chauffage au bois
- **Eau** : récupération des eaux de pluie, optimisation de la gestion de l'arrosage automatique des espaces verts et des équipements sportifs
- **Mobilité** : développement d'un parc de véhicules propres (voitures, utilitaires, golfettes, vélos à assistance électrique...)
- Amélioration de la gestion du **parc informatique** (mise en réseau des imprimantes, suppression des imprimantes individuelles, appareils multifonctions...)
- Campagne de **sensibilisation aux « écogestes »** et aux actions à forte efficacité énergétique (« *quick wins* »)
- **Bâtiments** : l'isolation, le chauffage, la climatisation, la qualité de l'air d'un bâtiment ainsi que la gestion des fluides y contribuant sont abordés globalement dès la conception du bâtiment ou lorsqu'il fait l'objet d'une exploitation de maintenance.

4°/ GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

L'accumulation des déchets est nocive pour la santé, l'environnement et l'économie. Lutter contre la dégradation du cadre de vie et les risques sanitaires qui y sont associés passe par une gestion permettant de minimiser la production de déchets afin de lutter contre l'épuisement des ressources et les dégradations liées à leur exploitation. Il s'agit de maximiser leur traitement/valorisation. Il revient aux Établissements de gérer non seulement leurs déchets (y compris alimentaires) mais également d'inciter leurs sous-traitants et prestataires à adopter ces démarches.

« Des Établissements mobilisés pour optimiser la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets »

- Mise en place d'une **filière de tri** associée à une **valorisation** des différents gisements de déchets administratifs (bureau, toner, papier, huile de vidanges...)
- Valorisation des déchets alimentaires (épluchures, aliments non consommés restés en cuisine ou laissés dans l'assiette, bouteilles, gobelets, canettes, verre consigné...)
- Stockage et réutilisation des matériaux (cartons, palettes, ferraille, bois)
- Optimisation du tri de la **restauration collective** (tables de tri)
- Transformation **des déchets alimentaires** des restaurants en biogaz, ou en compost (associé à des déchets verts) ; redistribution des épluchures et des restes alimentaires (dont le pain) auprès d'éleveurs de cochons locaux
- Suppression des **bouteilles plastiques** dans l'enceinte des Établissements, distribution concomitante de gourdes et installation de fontaines à eau pour les usagers permanents
- Réflexion globale et mise en œuvre d'actions visant une réduction drastique des consommables en plastique, qui induit une diminution importante des émissions de gaz à effet de serre liées à leur fabrication et à leurs transports
- Opérations de **sensibilisation** à la collecte de déchets, à la minimisation de leur production et à leur meilleure valorisation, au travers de réunions, d'un affichage spécifique, en situation de pratique sportive voire à l'occasion d'événements dédiés.

5°/ PRÉSERVATION DES SITES NATURELS, ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

La plupart des Établissements, même ceux situés en milieu urbain, sont dotés d'un patrimoine naturel important. Une gestion éco-responsable de ces sites et espaces verts, qui veille également au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité locale, constitue un enjeu et un objectif fondamental qui contribue à freiner l'augmentation des Gaz à Effet de Serre (GES), la perte de biodiversité, et à garantir la qualité de vie.

Pour les Établissements, il s'agit notamment de veiller à ce qu'aucun site naturel ne soit endommagé de manière définitive en cas d'installations éphémères et d'espaces mis à disposition des participants ou des publics ; de mettre en place une gestion écologique des espaces végétalisés ; ou encore de faire que le bâti respecte et favorise les continuités écologiques terrestres et aquatiques (trame verte et bleue (TVB), trame noire), notamment en milieu urbain.

« Des Établissements optent pour des techniques alternatives de gestion des espaces verts »

- **Gestion écologique des espaces verts** : pour les plantations nouvelles, choix d'essences locales et adaptées, résilientes au changement climatique et favorisant la pollinisation ; création d'espaces fauchés refuges ; accueil de la flore spontanée favorable ; désherbage sélectif ; utilisation d'amendements organiques ; taille raisonnée ; lutte biologique ; protection des sols
- **Création de jardins collectifs** sur le modèle de la permaculture ; accueil des écoles dans le cadre de démarches pédagogiques de découverte de la nature
- Protection et valorisation de la **biodiversité** et de la **faune locale** : installation de ruches, d'hôtels à insectes et de nichoirs.



6°/ ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

Parce que la fonction Achats se situe au cœur même du fonctionnement des services supports des Établissements, elle constitue un très bon vecteur de sensibilisation et de changement des pratiques, tant en interne qu'en externe, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Déployer une politique d'achats responsables consiste pour un Établissement à revisiter ses besoins, à intégrer des critères environnementaux et sociaux et une logique de cycle de vie et de coût global dans le référencement et la sélection des fournisseurs, des prestations et des produits, les appels d'offre, les consultations, les commandes...

« Des Établissements intègrent des obligations environnementales et sociales dans leurs actes d'achats »

- **Accélération de la mise en œuvre d'une politique d'achat responsable.** Des achats qui intègrent des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et favorisent le développement économique ; qui prennent en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées ; qui permettent de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin : incitation à la sobriété en termes d'énergie et de ressources, choix d'acheter des matériels de grande qualité plus chers mais plus économes en énergie et durables ou l'achat d'énergie verte plus chère, groupement de commande, etc.
- Augmentation des acquisitions de produits et de services provenant de **producteurs ou fournisseurs locaux**
- Acquisition de **produits d'entretien et de maintenance** plus respectueux de la santé des agents et de l'ensemble des publics fréquentant les Établissements
- Consultations menées au sein des Services visant à **mieux connaître les besoins** afin de rationaliser davantage les achats
- Évolutions de l'organisation de l'espace de travail et achats matériels en faveur de l'amélioration de l'**ergonomie des postes de travail**
- Stratégie et actions ayant pour objectif une réduction drastique des consommations de papier, et l'approvisionnement à partir de sources responsables (labels FSC ou PEFC)
- Généralisation d'une politique de **frugalité énergétique** des bâtiments et équipements sportifs à construire ou à rénover.

7°/ ACCUEIL ET ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre d'une société toujours plus inclusive et solidaire, les Établissements publics sportifs français se doivent de garantir une qualité d'accueil et d'usage équivalente des publics en situation de handicap, en allant aussi souvent que possible au-delà des obligations techniques légales en la matière.

« Des Établissements proposent des programmes assurant la qualité d'accueil des sportifs et des publics en situation de handicap »

- **Équipements** : mise en conformité et aux normes généralisée, actions ciblées visant à améliorer la qualité d'usage de l'équipement pour des publics en situation de handicap au-delà des obligations techniques légales
- **Jeunes** : accueil du Youth camp de la Fédération Mondiale des Sourds et Malentendants (signalétique, audio description, équipe d'accompagnement, communication dédiée...)
- **Haut niveau** : accueil en stage des équipes de France paralympiques de canoë-kayak, de goalball.

8°/ INCLUSION ET SOLIDARITÉ

Le désir d'une société plus inclusive et plus solidaire se traduit dans le monde du sport par la volonté de rendre plus accessibles tous les produits et services existants à des publics défavorisés ou éloignés. Ce contexte incite les Établissements à développer des initiatives et des programmes favorisant l'accessibilité des personnes défavorisées aux activités dont ils ont la gestion.

« Des Établissements développent des programmes favorisant l'accès aux installations et activités qu'ils organisent à des publics défavorisés ou éloignés »

- **Riverains** : organisation d'ateliers sportifs et d'éducation à la santé au profit de familles de quartiers avoisinants
- **Accès aux métiers du Sport** : mise en place de parcours de préformation (visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à une formation qualifiante), en direction de publics fragiles : DE longue durée, Jeunes en difficulté de QPV, Jeunes en difficultés d'insertion
- **Médiation équine** : développement de la médiation équine auprès de différents publics : EHPAD, ESAT, Centres de rééducation et de réadaptation fonctionnelle
- **Accessibilité aux sports nautiques** : à de nombreux publics atypiques : initiation d'adultes et d'enfants en rééducation ou de détenus à la pratique du surf.



9°/ INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

Les défis inédits auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées appellent des réponses inédites également. Dans ce contexte, les Établissements s'ouvrent à de nouvelles formes de gestion, de nouveaux services et de nouveaux outils propres à améliorer la dynamique éco-responsable de l'Établissement. Ces solutions peuvent être partagées et bénéficier ensuite à tous les Établissements et autres sites sportifs recevant du public. La portée et les bénéfices (environnementaux, sociaux, sociétaux, économiques) de l'expérimentation doivent pouvoir être mesurés.

« Des Établissements créent des actions à caractère innovant dans le domaine de l'éco-responsabilité »

- Choix d'investissement durable dans de nouveaux **bâtiments** administratifs, d'hébergement et d'accueil à haute performance énergétique et de confort d'usage, allant au-delà de la RT2012, avec un montage financier croisé impliquant largement le CNDP
- **Développement de la Formation à distance** : investissement dans une salle FOAD associé à la formation d'un formateur référent et la mise en place d'une formation sur l'ensemble des PTP, offrant de nouvelles perspectives à tout public qui souhaite rentrer en formation professionnelle mais qui, pour des raisons d'organisation ou d'éloignement (territoires outremer / métropole), ne peuvent pas s'engager
- Ouverture des services de **restauration** des Établissements aux agents des administrations situées aux alentours, ainsi qu'aux partenaires conventionnés et aux entreprises
- **Préservation du Patrimoine** : démarche d'obtention du Label Architecture Contemporaine Remarquable, propre à valoriser l'Établissement et ses infrastructures. Ce nouveau dispositif permet de conforter la démarche de reconnaissance du cadre bâti récent et, en cas de projet d'aménagement susceptible d'avoir un impact sur le bâtiment labellisé, de créer les conditions d'un dialogue le plus en amont possible avec le porteur de projet pour l'aider à intervenir dans le respect du bâtiment
- **Mise en œuvre d'une Formation citoyenneté des personnes en situation de handicap** (visuel, moteur, troubles du langage...), qui a amené à repenser complètement le répertoire des gestes qui sauvent, à les adapter à chaque type de handicap, à remettre en question la démarche pédagogique sur le postural, le verbal.

10°/ LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

La charte nationale d'insertion fixe les exigences d'insertion professionnelle de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi ou présentant des fragilités, et l'accès à la commande publique et privée pour les TPE / PME et les structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Dans ce contexte, et pour aller au-delà, les établissements travaillent déjà à : limiter le recours à l'emploi précaire ; lutter contre le travail irrégulier ; favoriser la formation, l'employabilité et l'emploi des personnes résidant sur le territoire ; nouer des partenariats avec des organismes spécialisés ou des associations travaillant pour l'insertion des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi sur le territoire ; impliquer des collaborateurs dans une ou plusieurs causes associatives à vocation sociale... ces différentes actions participent à développer leur rayonnement économique et social et améliorer l'ancrage territorial de l'établissement.

« Des Établissements développent des initiatives d'insertion et d'accès à l'emploi dans une dynamique de développement économique local et durable »

- **Approvisionnement en légumes frais** auprès d'une association d'insertion par l'emploi développant une activité de maraîchage répondant aux critères de certification de l'agriculture biologique et implantée à proximité d'un Établissement
- Externalisation de différentes prestations (entretien des espaces verts, nettoyage de boîtes, vitrerie, blanchisserie...) auprès **d'entreprises d'insertion de personnes handicapées ou en difficulté sociale** (partenariats avec des structures d'insertion par l'activité économique ou ESAT)
- Utilisation de la filière équine pour drainer une multitude d'acteurs économiques publics ou privés autour de projets contribuant au dynamisme des territoires et au développement d'une économie locale et durable (développement du label EQUURES)
- Création d'un **outil** permettant d'estimer l'impact économique de court terme de tous types d'événements équestres, mais aussi d'apporter des conseils de base personnalisés aux organisateurs d'événements afin d'optimiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs événements
- Prise en compte de la situation des agents contractuels dans le cadre de l'ajustement de la politique salariale.

11°/ ANCRAGE TERRITORIAL

Placés sous la double tutelle de l'État et de la Région pour certains, et situés géographiquement sur le territoire d'une commune, les Établissements sont « naturellement » ouverts sur leurs territoires. Les gestionnaires multiplient les échanges et interactions, les actions concrètes de coopération et de collaboration durable avec tous les acteurs du territoire sur lequel ils sont en contact : entités publiques, associations, riverains... L'enjeu est de faire bénéficier les habitants du territoire de la présence d'un équipement sportif sans en subir les nuisances éventuelles, de participer à la vie sportive et culturelle locale, de mutualiser les usages...

« Des Établissements favorisent le dialogue et multiplient les collaborations avec les différents acteurs du territoire »

- Collaboration avec certaines municipalités et communautés d'agglomération autour d'activités socio-touristiques contribuant aux **plans de développement des territoires concernés**
- Organisation et collaboration avec de nombreux acteurs du territoire **d'événements articulés autour d'actions environnementales** : Éco-Games, Festival de land art, rucher école, plantations, élevage...
- Organisation de **Journées thématiques, de journées nature, de journées du patrimoine** ouvertes au grand public et dont les programmes d'activités sont montés en partenariat avec toutes les institutions et acteurs légitimes.

12°/ CAUSES SOLIDAIRES

Pilier de la cohésion sociale et valeur essentielle dans le monde du sport, la solidarité est un devoir communautaire d'aide, d'assistance ou de collaboration envers des personnes physiques ou morales qui en ont besoin parce qu'elles sont malades ou en danger, parce qu'elles ont faim, parce qu'elles sont en situation précaire. Représentant l'État dans les territoires, les Établissements s'engagent pour des causes solidaires, qui peuvent prendre des formes aussi diverses que l'organisation de collectes, la mise à disposition d'équipements et de moyens logistiques et humains, l'organisation d'actions événementielles spécifiques...

« Des Établissements s'engagent au profit de causes solidaires »

- Opérations de **don de matériels et d'équipements sportifs** à une recyclerie sportive et à diverses associations locales
- Collecte de disques durs informatiques offerts à une association qui finance l'achat de **fournitures scolaires** à destination de familles dans le besoin par la revente des métaux précieux qu'ils récupèrent sur ces disques
- **Dépôts solidaires** auprès d'antennes locales de la Croix Rouge Française
- Mobilisation et **fédération des personnels** autour de différents projets solidaires
- Collectes de bouchons en plastique pour financer l'achat de fauteuils roulants
- Accueil de **manifestations sportives** organisées au profit de causes : lutte contre la faim ou contre la mucoviscidose, protection de la ressource en eau...
- Le CREPS Centre Val de Loire, soutient l'association « Humani-Cher » qui organise la récolte de dons destinés aux écoles primaires.



13°/ TOUS ENGAGÉS POUR L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'égalité est posée comme principe fondamental dès l'Article Un de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, et figure également sur la devise de la République Française « Liberté, Egalité, Fraternité ». Les Établissements font respecter ce principe essentiel, et donc luttent contre toute forme de discrimination en matière de ressources humaines, de recrutement, de salaire, d'accès aux postes à responsabilités ou simplement aux équipements, et qu'elle concerne le genre, les origines, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, les opinions politiques...

« Des Établissements participent au travers de leurs missions au développement de l'égalité et à la lutte contre les discriminations »

- Organisation ou accueil de séminaires tels que l'Accessibilité des femmes aux fonctions de Dirigeantes
- Organisation d'un tournoi de football féminin pour favoriser la pratique sportive des jeunes filles
- Accueil de personnes en situation particulière (personnels et stagiaires atteints d'un handicap, jeunes en difficultés...) ; sensibilisation du personnel par voie d'affichage, de séminaires, de formation interne
- Organisation d'une journée de réflexion sur la citoyenneté (thématiques abordées : lutte contre les discriminations, laïcité, développement durable, sensibilisation au handicap), que les stagiaires prolongent par des actions d'approfondissement dans leurs promotions respectives
- Organisation de campagnes de sensibilisation autour des violences sexuelles et sexistes, du handicap, de la lutte contre l'homophobie
- Accueil de publics très éloignés de certaines pratiques sportives : population carcérale, jeunes patients hospitalisés...



14°/ MANAGEMENT RESPONSABLE

La force de l'engagement éco-responsable d'un Établissement se mesure à la cohérence de la politique de développement durable qu'il met en place, et à l'efficacité du plan d'actions qui dynamise cette politique. Celle-ci est initiée par la définition d'enjeux propres à l'Établissement, et mise en œuvre de manière coordonnée. La désignation d'une ou d'un référent(e) développement durable fonctionnellement rattaché(e) à la Direction de l'Établissement, chargé(e) de piloter la mise en œuvre de la démarche, offre les meilleures garanties d'un management responsable et in fine la meilleure réussite du projet.

« Des Établissements définissent des orientations stratégiques et un plan d'actions partagé, coordonné de manière transversale par le référent développement durable »

- Identification du développement durable comme chantier prioritaire contribuant à la modernisation de l'Établissement ; création de groupes de travail dédiés au management et au fonctionnement durables, arrêtant parmi leurs priorités : (management) la formation continue des agents, la qualité de vie au travail et la dynamique collective ; (fonctionnement) les transports et la mobilité, les achats et les marchés publics, la gestion des déchets, l'entretien des espaces verts, les fluides et l'énergie, la dématérialisation numérique
- Transversalité : le développement durable est pris en compte dans toutes les actions et la gouvernance du projet général d'Établissement dans un objectif d'amélioration continue, et l'un des cinq axes de ce projet concerne spécifiquement la démarche de performance durable et la conduite du changement
- Obtention de la double certification ISO 9001 et 14001 qui a permis de mettre en œuvre un plan d'actions d'amélioration continue intégrant un ensemble de critères économiques, sociaux et environnementaux ; mise en place d'une démarche de développement durable intégrée (qualité, sécurité, environnement)
- Mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail : développement d'une politique salariale pour les contractuels, et d'actions sociales internes, de sessions de sophrologie et de sport/bien-être pour les personnels ; amélioration de l'ergonomie des postes de travail ; réduction des nuisances sonores ; amélioration du confort thermique ; aménagement d'un coin repos ; cofinancement d'abonnements loisir/sport/culture à hauteur de 50 euros par an et par personne
- Autogestion du tri sélectif des plastiques et des papiers par les personnels eux-mêmes
- Maîtrise et réduction de l'impact environnemental des activités de l'Établissement, par une meilleure gestion des consommations (électricité, gaz, fioul, carburant, papier, déchets) et le partenariat sur des projets de cohésion sociale (ateliers de médiation équine, chantiers d'insertion de personnes socialement défavorisées et autour du cheval de trait) avec les acteurs de la filière en territoire

- Réalisation d'un tableau de bord co-construit par l'ensemble des Services, répertoriant le nombre de photocopies, le volume des serveurs, le nombre d'octets stockés, les tonnages papier, carton, verre et ferraille, les couverts et assiettes non recyclables achetés, les consommations d'eau, d'électricité et de chauffage...

15°/ SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

L'efficacité d'une politique de développement durable passe par une étape initiale de sensibilisation des acteurs concernés, qui ouvre la voie à une seconde étape, celle de leur responsabilisation. Ce processus est à même de garantir les changements d'attitudes et de comportements individuels et collectifs requis pour opérer la transformation profonde attendue pour faire face avec efficacité aux enjeux environnementaux et sociétaux du 21^e siècle. À leur échelle, les Établissements sportifs mettent en place des actions de sensibilisation à l'éco-responsabilité pour chacun des publics qui les fréquentent : agents, collaborateurs, prestataires et sous-traitants, partenaires, sportifs, stagiaires et autres usagers.

« Des Établissements sensibilisent leurs publics à l'éco-responsabilité »

- Définition d'une **politique de communication** sur la démarche environnementale de l'établissement vis-à-vis des personnels, usagers et prestataires
- Inclusion des enjeux du développement durable dans l'ensemble des **actions de formation et de sensibilisation** à destination des sportifs de haut niveau, des stagiaires en formation et des autres utilisateurs des Établissements
- Dans le cadre de la semaine d'intégration des sportifs de haut niveau, **organisation d'une journée d'Éco-Games**, des Jeux éco-ludo-sportifs d'éveil des consciences sur les enjeux environnementaux et de responsabilisation individuelle et collective des 250 jeunes sportifs sur des sujets aussi divers que l'eau, les déchets, l'énergie ou encore les transports

- Visite du Syndicat intercommunal de traitement et valorisation **des déchets**, afin d'informer et de responsabiliser les agents

- **Opérations « Zéro déchet »** montées spécifiquement ou concomitamment à des actions en itinérance, d'endurance, ou des croisières embarquées, auxquels différents publics sont conviés : sportifs, personnel, stagiaires et autres usagers des Établissements ; ces actions visent à nettoyer un site ou un itinéraire, elles peuvent également engager les participants à limiter leur production de déchets lors de leur pratique sportive, à les peser, etc.

- Éradiquer **la vaisselle jetable** : campagne d'alternative aux tasses et assiettes plastiques non recyclables, qui inclut la remise d'un gobelet lavable à chaque stagiaire de la formation professionnelle à son entrée en formation ; des gourdes et mugs siglés viennent compléter cette offre visant à éradiquer l'usage de la vaisselle jetable, autour des machines à café notamment

- **Plantations d'arbres** au sein des Établissements, par des sportifs, des agents ou d'autres usagers de l'équipement

- Promotion d'une **alimentation** saine, diversifiée et antigaspi auprès des différents usagers des sites de restauration collective des Établissements

- Incitation des divers publics des Établissements à modifier leurs comportements en matière de **transport**, vers un recours plus systématique aux transports en commun et au covoiturage, et davantage de mobilité active et douce

- Organisation de **campagnes de sensibilisation** autour des violences sexuelles et sexistes, du handicap, de la lutte contre l'homophobie...



PARTIE 2 : SYNTHÈSE DES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ PAR ÉTABLISSEMENT

CREPS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - VICHYP.16

- Formation citoyenneté des personnes en situation de handicap (PSC1)
- Vers une restauration 100 % certifiée
- Installation d'abris à vélo et de vélos électriques avec recharge

CREPS BORDEAUXP.17

- Certification ISO 14001
- Mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail

CREPS CENTRE - VAL-DE-LOIREP.18

- Soutien à une mission humanitaire AFRIQUE/MADAGASCAR
- Vers une restauration 100 % certifiée
- Systématisation des achats durables
- Récupération et utilisation de l'eau de pluie
- Raccordement du CREPS à un réseau de chaleur produit à partir du bois énergie, énergie locale et renouvelable

CREPS DIJON - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉP.20

- Encourager les formations à distance
- Dispositifs d'accès aux métiers du sport en direction des publics éloignés de l'emploi
- Organisation d'une journée citoyenne pour les stagiaires BPJEPS
- Modernisation du système de chauffage

CREPS ÎLE-DE-FRANCEP.22

- Formalisation de la feuille de route CREPS DURABLE 2018/2020
- Organisation d'un tournoi de football féminin pour favoriser la pratique sportive des jeunes filles
- Plan de protection et de valorisation de la biodiversité de la flore et de la faune locale
- Confier la gestion écologique du Parc du CREPS à une structure d'insertion par l'activité économique

CREPS PAYS-DE-LA-LOIREP.25

- Étude d'écoconception du projet de nouveau CREPS
- PARIS SCIENTIFIQUE 2024 : développement d'un Pôle de conception de recherche régional
- Animation de la démarche transversale et partenariale PRSBB 2018/2022

CREPS POINTE-À-PITRE ANTILLES GUYANEP.27

- Limitation des déchets plastiques dans l'enceinte de l'établissement
- Maîtrise des consommations énergétiques et mise en sécurité du réseau interne
- Accueil de l'équipe de France paralympique de canoë-kayak (janvier 2019 et 2020)

CREPS POITIERS.....P.28

- «Mieux Vivre Ensemble num», espace de documentation pédagogique
- Passation d'un marché de fourniture en combustible bois
- Transformation de la piscine extérieure en bassin nordique dans une démarche de performance énergétique et de respect de l'environnement
- Journée Duo Day avec le Pôle France de Tennis de Table

CREPS PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZURP.29

- Gestion écologique du parc du site de Boulouris et éco pastoralisme
- Action de sensibilisation au développement durable auprès de stagiaires en formation professionnelle
- Partenariat avec des événements artistiques, culturels et sportifs locaux
- Plongée et handicap : Stage HANDISUB au CREPS d'Antibes

CREPS REIMS P.31

- Masterclass Ethic'Action : lutte contre l'homophobie (mai 2019)
- 2^e édition «Sport et handicaps »

CREPS STRASBOURG P.32

- Mise à disposition des salariés et des sportifs de vélos loués auprès de Strasbourg Mobilités
- Organisation d'ateliers sportifs et d'éducation à la santé au profit des familles dans le cadre de l'opération « Sam'dit de bouger »
- Sensibilisation aux enjeux et aux bons gestes ; implication des stagiaires et sportifs dans la démarche écoresponsable
- Approvisionnement de la restauration collective auprès d'une centrale d'achat – association d'insertion

CREPS TOULOUSE..... P.33

- Politique d'achat
- Politique de DD/RSO de l'établissement
- Actions de sensibilisation et partenariats locaux

CREPS WATTIGNIES - HAUT-DE-FRANCE P.35

- Transformation des déchets alimentaires du restaurant en Bio Gaz
- Mise en place d'une filière de tri et valorisation des déchets
- Accueil et préparation de l'Équipe de France Féminine de « Goalball » (déficients visuels)
- Externalisation de la prestation d'entretien des vitreries extérieures à un Établissement et Service d'Aides par le Travail (ESAT)

ÉCOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE P.36

- Sensibilisation aux valeurs de citoyenneté - Les Tuffes 2020 : Site hôte des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne
- Mon restau responsable
- Prendre en compte les dispositifs de protection de l'environnement dans son activité professionnelle

ÉCOLE NATIONALE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES P.37

- Je vis ici donc j'agis (Plan de gestion des déchets)
- Obtention du Label : « Architecture contemporaine remarquable »
- Accessibilité des sports nautiques
- Entretien écologique du Parc de l'établissement

INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION P.39

- Médiation équine
- Développement du label EQUURES
- Études d'impact des événements - équestres sportifs et création d'outil
- Partenariat sur des opérations hippobus

INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE P.41

- Mise en place du télétravail à l'INSEP
- Équipement sportif et technologies HQE

MUSÉE NATIONAL DU SPORT P.42

- Campagne de sensibilisation sport et biodiversité (sport nature/sport de plein air)
- Visite et accès aux activités de médiation au public en situation de handicap
- Co-organisation d'événements à destination d'un public scolaire en situation de handicap
- Sensibiliser des animateurs de centres de loisirs à la lutte contre l'homophobie dans le sport
- Réalisation d'actions de médiations culturelles hors les murs dans les quartiers Politique de la ville

INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **Formation citoyenneté des personnes en situation de handicap (PSC1*)** : Grâce à un partenariat noué avec les pompiers de l'Allier, c'est une formation inédite qui est proposée au sein de l'Établissement. La possibilité d'exercer sa citoyenneté et de porter secours est désormais aussi offerte aux personnes à mobilité réduite, depuis l'arrêté du 11 mars 2017 qui instaure que le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (ou PSC1) « est délivré aux personnes qui ont (...) fait réaliser ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique » ouvrant ainsi à tous les portes du secourisme. En partenariat avec l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier, l'Établissement propose ainsi des sessions de formation aux premiers secours, en direction des personnes à mobilité réduite, et en particulier des lycéens et jeunes sportifs. Plusieurs sessions sont mixtes (la moitié des stagiaires est en situation de handicap). La première session s'est déroulée en février 2020.

Le point-clé du succès de l'action : L'adaptation de l'approche pédagogique à l'hétérogénéité des groupes, qui sont composés de stagiaires à mobilité réduite et de stagiaires valides, de façon à permettre à chacun, en fonction de ses possibilités, et après un temps de réflexion, d'apprendre en situation à réaliser ou à faire réaliser les gestes de premiers secours.

ALIMENTATION RESPONSABLE

-> **Aller vers une restauration 100 % certifiée.** Favoriser le bio du circuit local et/ou court ; privilégier les produits de l'agriculture raisonnée en circuit court, local, de saison, certifiée d'origine ; évaluer pour aller vers une restauration responsable.

Les points-clés du succès de l'action : Un dialogue de qualité avec le délégataire de la restauration collective ; la connaissance des axes de l'approvisionnement pour mieux acheter ; des propositions de menus équilibrés, sains et gourmands ; la réalisation d'un diagnostic permettant de proposer une assiette plus végétale et de réduire l'empreinte carbone associée tout en couvrant les besoins nutritionnels et en y introduisant davantage de produits certifiés (AB, Label Rouge, etc.), sans augmenter le budget alimentaire ; la sensibilisation des usagers par une nutritionniste.

MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

-> **Installation d'abris à vélo et de vélos électriques avec recharge.** Cette action s'inscrit dans la mise en œuvre du projet d'établissement et vise à encourager les mobilités actives et douces.

Les points-clés du succès de l'action : Identification de l'emplacement des abris à vélos ; réalisation d'un sondage auprès des usagers et des personnels ; lancement d'actions de sensibilisation.



* Toute personne titulaire du PSC1 doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant ou en faisant réaliser les gestes élémentaires de secours. En particulier elle doit être capable d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour elle-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants, d'alerter, de réaliser - ou de faire réaliser - immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, ou d'un saignement abondant, ou inconsciente et qui respire, ou d'un arrêt cardiaque ou ayant fait d'un malaise, ou victime d'un traumatisme

MANAGEMENT RESPONSABLE

-> **Le CREPS de Bordeaux obtient la double certification ISO 9001 puis 14001.** Les normes internationales ISO 9001 et 14001 sont des normes appliquées aux systèmes de management de qualité et management environnemental. Ces certifications représentent le cadre le plus reconnu en matière de système de management et de gestion environnementale.

Le CREPS de Bordeaux a mis en place un management intégré (qualité, sécurité, environnement) et s'est inséré dans une démarche de développement durable depuis 2013. Le CREPS de Bordeaux est le seul établissement du réseau Grand INSEP détenteur du label ISO 14001. Cette démarche présente plusieurs avantages concrets et rapides pour l'ensemble des services de l'établissement :

- Améliorer le service rendu aux usagers (démarche qualité et accompagnement des changements avec l'implication de l'ensemble des personnels et partenaires, permettant in fine de rendre un service aux usagers de l'établissement plus efficace et plus lisible)
- Augmenter l'efficacité des services (optimisation des procédures, développement d'outils de gestion simplifiés, traitement des dysfonctionnements, mise en cohérence des actions)
- Optimiser et améliorer le management de l'établissement (association de l'ensemble des personnels à la démarche, décloisonnement systématique et partage de l'information entre les équipes de l'établissement, intégration de la dimension citoyenne du développement durable).

Une approche systématique du management environnemental fournit également à la Direction de l'établissement des informations lui permettant de réussir sur le long terme à contribuer au développement durable en :

- Protégeant l'environnement par l'élimination ou l'atténuation des impacts environnementaux significatifs
- Limitant l'effet négatif potentiel de l'environnement sur l'organisme
- Renforçant la performance environnementale
- Maîtrisant ou influençant la manière dont les produits et services de l'organisme sont conçus, fabriqués, distribués, consommés, et éliminés en adoptant une perspective de cycle de vie
- Réalisant des bénéfices financiers et opérationnels pouvant résulter de la mise en œuvre d'alternatives respectueuses de l'environnement
- Communiquant des informations environnementales aux parties intéressées pertinentes.

Les points-clés de succès de l'action : L'engagement et la collaboration de tous (direction, agents, entreprises et partenaires institutionnels et du territoire) et la persévérance dans l'engagement, la formalisation des procédures et la communication sont nécessaires à une démarche qualité réussie. Instaurer un dialogue permanent et de qualité avec les partenaires sociaux et les entreprises délégataires en informant régulièrement ceux-ci de la démarche et en mesurant pour chaque proposition la satisfaction de chacun sont également des éléments indispensables pour mettre en place un système efficace de management responsable.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

-> **Mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail.** Il s'agit d'un processus social concerté, centré sur l'amélioration des conditions du travail (contenu, organisation) à des fins de développement des personnes et des services.

Au sein de l'établissement, l'amélioration de la qualité de vie au travail globale relève d'actions qui permettent d'agir à la fois sur les conditions de vie et de travail des agents et participent à l'amélioration de la qualité du service public. Elle s'appuie fortement sur l'expression et la participation des agents.

Le plan d'action est adossé aux différentes obligations inhérentes en matière de prévention des risques et de soutien aux politiques sociales : mise en œuvre d'un plan de prévention annuels inscrits au document unique, par exemple : prise en compte de la situation des agents contractuels dans le cadre de l'ajustement de la politique salariale, mise en place de sessions de sophrologie et de sport/bien-être pour les personnels, renforcement des actions sociales spécifiques à l'établissement (cofinancement d'abandonnement loisir/sport/culture à hauteur de 50 euros/an/personne), amélioration de l'ergonomie des postes de travail (après examen des postes de travail, préconisation d'aménagement et achats équipements), modernisation locaux (réduire les nuisances sonores par le cloisonnement/aménagement de l'accueil du service médical (confort thermique), aménagement d'équipements spécifiques (local spécifique pour les pauses).

Les points-clés du succès de l'action : La réussite de la démarche repose sur une forte implication de la direction et agents ; la persévérance dans l'engagement ; la formalisation d'un agenda et la qualité de la communication interne. Il s'agit également d'avoir une animation de qualité (organiser l'agenda des rencontres).

CREPS CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Le CREPS occupe aujourd'hui un ensemble de bâtiments écoconçus et d'installations de grande qualité réalisés par la Région Centre-Val de Loire, selon un partenariat unique en France (FEDER, État, Conseil Général du Cher). Ainsi, le vélodrome couvert a été pensé pour consommer le moins d'énergie possible. La couverture accueille des panneaux photovoltaïques sur 1650 m² destinés à produire près de 100 kW d'électricité.

Raccordé au réseau de chauffage urbain, le CREPS et le vélodrome sont chauffés par un réseau eau chaude basse température régulé et calorifugé. Un bardage translucide posé en périphérie sur les quatre derniers mètres du bâtiment, complété par un vélum en toile perforée réparti sous la charpente, permet le fonctionnement du bâtiment à la lumière naturelle.

CAUSES SOLIDAIRES

-> **Soutien à une mission humanitaire AFRIQUE/MADAGASCAR.** Depuis deux ans, le CREPS organise un soutien à l'association « Humani-Cher ». Deux opérations ont été organisées en 2018 et 2019 (l'action n'a pas pu être développée cette année en raison de la COVID-19). À cette occasion, une cinquantaine de jeunes se sont mobilisés pour faire un tri des dons qui sont arrivés au CREPS de Bourges en faveur du Bénin. Les dons viennent de différents partenaires et sont de plusieurs natures : matériels et livres scolaires, jeux éducatifs, livres, vêtements de sport, jouets, matériel de bureautique et informatique et matériel médical. En 2018, le don a été adressé à sept écoles primaires défavorisées et 2 bibliothèques. Le matériel médical a été remis à la clinique de la pierre de l'angle à Cotonou. En 2019, les bénévoles associatifs et des jeunes sportifs du CREPS de Bourges ont participé à l'encartonnage des dons. Des manuels scolaires ont été triés par niveau scolaire et repartis pour 3 écoles du Bénin. Des vêtements et des jouets ont aussi été classés pour équiper des villages défavorisés. Les principaux donateurs : les écoles du Cher et de l'Orne les élèves du collège de Saint-Florent-sur-Cher et le CREPS.



HUMANI-CHER est une association humanitaire française reconnue d'utilité publique qui vient en aide aux personnes défavorisées au BENIN et à MADAGASCAR en mettant en place des missions sanitaires. Son siège social est à BOURGES.

Les points-clés du succès de l'action : Mobilisation des jeunes du CREPS dans le cadre d'une action de sensibilisation. Le CREPS partenaire de l'opération offre un soutien matériel et campagne d'information.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

-> **Aller vers une restauration 100 % certifiée.** L'établissement vise une offre de restauration 100 % certifiée, de saison avec un approvisionnement local, régional, puis élargi aux territoires proches. Favoriser les produits biologiques en circuit local et/ou court.

Les points-clés du succès de l'action : La législation communautaire permet d'intégrer des considérations environnementales dans les procédures de passation des marchés publics. Le délégataire a été retenu à la suite d'un appel d'offre, lancé en 2019, qui introduisait dans ses articles des recommandations une offre de restauration durable permettant de favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective au cœur d'une région agricole. La connaissance des axes de l'approvisionnement de sa restauration collective permet de mieux acheter. L'approvisionnement est de préférence local, régional, puis élargi aux territoires proches. Aller vers une consommation plus responsable en répondant aux besoins et attentes des consommateurs en y introduisant davantage de produits certifiés (AB, Label Rouge, AOC, Bleu Blanc Cœur, etc.). Pour développer les conditions de réussite à l'approvisionnement local quatre critères sont à prendre en considération : Connaître l'offre locale, un préalable incontournable à la mise en œuvre effective d'un approvisionnement local - Adapter l'organisation de la restauration - S'assurer de la qualité des produits - Passer d'un approvisionnement marginal à un approvisionnement significatif avant de rédiger et organiser ses marchés. L'établissement a confié à la Société Française de Restauration et Services (SODEXO) la production des repas en liaison chaude directe avec fabrication sur place destinés aux personnes fréquentant le CREPS.

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

-> **Récupérer et utiliser l'eau de pluie.** Lors de sa création, l'établissement s'est doté de bassins de rétention et récupération des eaux pluviales afin de ne pas les rediriger dans les réseaux de la ville. Cette eau récupérée permet d'assurer l'ensemble des arrosages.

Les points-clés du succès de l'action : La récupération d'eau de pluie consiste en la mise en place d'un système pour stocker l'eau pluviale et l'utiliser, par la suite, de manière collective ou individuelle. Elle nécessite une installation qui peut varier dans sa complexité suivant l'utilisation finale. Il est important de choisir une cuve adaptée à sa future utilisation. L'usage de cette eau est réglementé.

-> **Raccordement du CREPS à un réseau de chaleur produit à partir du bois énergie, énergie locale et renouvelable.** Le réseau initial a été étendu afin de faire du CREPS un bénéficiaire de ce chauffage écologique. Le bois-énergie provient d'un rayon de moins de 100 km autour de Bourges. Le recours à cette énergie produite dans la région permet d'éviter l'émission de 18 500 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère.

Les points-clés du succès de l'action : Mise en service en octobre 2009, la chaufferie bois a été dotée d'une chaudière supplémentaire avec le concours financier de l'ADEME. Avec ses 18 km de canalisations enterrées, son réseau de distribution permet de desservir des logements et de nombreux équipements sportifs et municipaux ainsi que le CREPS.

ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

-> **Systématiser les achats durables et responsables.** Achats et partage d'une prestation de service de photocopieurs «tout-en-un» à grandes capacités. Tendre vers l'abandon des imprimantes individuelles.

Les points-clés du succès de l'action : Les actions mises en œuvre en 2019 et 2020 dans le cadre des achats durables et responsables ont été réalisées après consultation des services.



INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **Encourager les formations à distance** en développant les outils de communication et de formation et limiter le recours aux transports/ Développement du réseau numérique du service public de formation. L'établissement porte le projet de plateforme numérique intitulé Réseau Numérique du Service Public de Formation (RNSPF) du ministère chargé des Sports. Cet outil d'animation se met au service du réseau national des 100 établissements publics et services déconcentrés du ministère chargé des Sports (DRDJSCS, DDCS). Cette plateforme permet la mise en place d'une Formation Ouverte et à Distance (FOAD) qui conçoit un parcours individualisé adapté aux objectifs, aux profils et aux disponibilités des stagiaires.

Le Département Formation du CREPS BFC pilote cette mission numérique :

- Administration de la plateforme « Claroline Connect »
- Formation à l'utilisation de la plateforme
- Accompagnement des fédérations sportives et d'éducation populaire à la démarche FOAD
- Animation d'une équipe technique nationale
- Mise en place de formations techniques et pédagogiques
- Création de contenus en FOAD.

Parmi les orientations retenues par le développeur, il est proposé l'organisation de visioconférences d'initiation et de perfectionnement à « Claroline Connect », la création de tutoriels, la mutualisation de contenus et l'assistance technique.

Les points-clé du succès de l'action : Clarification des besoins et des objectifs ; choix d'un manager de projet compétent ; implication précoce des acteurs concernés ; soutien de la Direction ; recours à la méthode management de projet et intégration de la formation à distance dans le ruban pédagogique des formations développées dans les établissements. Il est à noter que le portail rassemble des informations et des outils numériques qui sont mis à la disposition des équipes pédagogiques et des étudiants pour accompagner le déploiement et la mise en œuvre de ce « Plan de Continuité Pédagogique » pendant la crise COVID-19.

INCLUSION ET SOLIDARITÉ

-> **Dispositifs d'accès aux métiers du sport en direction des publics éloignés de l'emploi.** Favoriser l'accès du plus grand nombre à une formation qualifiante. Mise en place de plusieurs parcours de préformation en direction des publics fragiles (DE longue durée, Jeunes en difficulté issus de Quartier Politique de la Ville, Jeunes en difficultés d'insertion). Les partenaires de l'action sont : la Caisse des dépôts, le ministère chargé des Sports (Sésame) et autres Organismes de Formation (IRFA), Collectivités du contrat de ville de la Métropole Dijonnaise, Missions Locales, Pôle emploi, Acodege, APSALC, Conseil Régional.

Les points-clés du succès de l'action : L'action s'inscrit dans la meilleure articulation des politiques publiques et compétences locales pour mobiliser les différents dispositifs financiers et soutenir l'accès aux métiers du Sport.



SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **Organisation d'une journée citoyenne pour les stagiaires BPJEPS.** Chaque année, une journée regroupant l'ensemble des stagiaires BP du CREPS, mais également d'Organisme de formation partenaires de l'établissement participent à une journée de réflexion sur la citoyenneté (thématiques abordées : lutte contre les discriminations, laïcité, développement durable, sensibilisation au handicap). Le midi, les stagiaires déjeunent ensemble. Cette action est ensuite prolongée dans le cadre de leurs formations. L'action associe différents partenaires : DRJSCS, association de protection de l'environnement, Comités régionaux Handisport et sport adapté et formateurs des autres Organismes de formation professionnelle régionaux. Le CREPS Bourgogne-Franche-Comté est un opérateur public de formation professionnelle du champ des métiers du sport et de l'animation. Le CREPS BFC est également une UFA (Unité de Formation Annexe) du Centre de Formation des Apprentis des métiers du sport de Bourgogne Franche-Comté. Les activités du CREPS BFC sont réparties sur deux sites, Dijon et Besançon, qui rayonnent sur l'ensemble de la région et notamment Belfort et Montbéliard. Le CREPS BFC intervient au titre de la promotion sociale ; il privilégie les formations professionnelles qualifiantes de niveau IV (brevets professionnels) respectant le principe de l'alternance et permettant une professionnalisation à court terme. Chaque année, le CREPS BFC prépare ou participe à la formation de plus de 600 stagiaires et apprentis aux diplômes et concours des métiers du sport et de la jeunesse. Le CREPS BFC propose de nombreuses formations sportives, généralistes ou spécialisées.

Les points-clés du succès de l'action : Aborder de manière différente les thématiques citoyennes et mélanger les stagiaires des différentes promotions.

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

-> **Modernisation du système de chauffage** en optant pour un système plus performant, afin de réaliser des économies d'énergie importantes. Dans le cadre de la rénovation de la salle multisport Jacob, le système de chauffage est transformé. Le passage du chauffage aérotherme à une chaudière à condensation à gaz permet de diminuer la consommation d'énergie afin de réduire l'empreinte CO₂ et d'améliorer le confort de l'équipement.

Les points-clés du succès de l'action : Le choix du nouvel équipement : système de chauffage (central ou non) est réalisé en fonction du type d'émetteurs (radiateurs, poêle, plancher ou plafond chauffant), la surface à chauffer, la répartition et l'éloignement des pièces, le type de combustible, le mode d'occupation des pièces.



CREPS ÎLE-DE-FRANCE

Le CREPS IDF ambitionne d'être au rendez-vous de sa transition écologique et donc être pleinement acteur des questions d'économie circulaire et de réduction de gaz à effet de serre en conduisant des projets en lien avec la rénovation thermique, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la limitation de l'utilisation des produits plastiques. Cette démarche suppose à terme un ensemble de transformation de comportements pour mieux préserver l'environnement et la qualité de vie au sein de son établissement. Le CREPS s'est doté d'un Comité de Pilotage pour définir, conduire et évaluer son projet CREPS DURABLE. A l'occasion de la rédaction du nouveau projet d'établissement en 2017 et du développement de la feuille de route de l'Olympiade, les personnels, usagers et partenaires de l'Établissement ont manifesté une forte volonté d'une gouvernance renouvelée du CREPS et l'articulation de celle-ci autour des questions environnementales. Parmi celles-ci, l'objectif de développer une restauration collective « exemplaire » est particulièrement avancé, puisque l'alimentation offerte aux usagers est aujourd'hui certifiée à 86 %, alors que la charte des 15 engagements éco-responsables des gestionnaires d'équipements sportifs fixe le seuil de certification à 70 %.

MANAGEMENT RESPONSABLE

-> **Développement de la démarche CREPS DURABLE 2018/2020** : La démarche s'organise à partir d'une définition de la ligne politique de l'établissement en matière de développement durable et de différents plans d'actions. Une large concertation a associé les usagers, les personnels et les partenaires institutionnels de l'Établissement. Celle-ci a permis d'identifier 120 actions à mettre en œuvre pour la période 2018/2020. 8 grands programmes d'actions ont été identifiés :

- Gestion écologique du parc du CREPS
- Adapter le site aux défis d'aujourd'hui et de demain
- Former des Sportifs de Haut Niveau « ambassadeurs CREPS durable »
- Entrer dans l'économie circulaire
- En matière d'environnement agir avec nos partenaires
- Se préparer à accueillir le monde
- Mon service responsable
- Évaluation de la feuille de route.

Fin 2019, une évaluation intermédiaire permettait de conclure que 44 % des actions avaient été réalisées.

Les points-clés du succès de l'action : Une volonté très forte de l'équipe de direction, et une étroite collaboration avec les chefs de service ; la mise en place d'une démarche méthodologique rigoureuse

(consultation analyse, agenda, restitution, synthèses, plans et programmes d'actions). Réalisation du constat et du diagnostic-partagé avec le soutien de l'association SVPLANETE et mise en place d'un Groupe de travail permanent chargé du suivi et de l'évaluation des actions ; réalisation d'une évaluation intermédiaire fin 2019.

SVPlanète - Sport Vert pour ma Planète bleue, est une association qui œuvre à repenser le sport dans une logique de développement durable.

ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

-> **Organisation d'un tournoi de football féminin pour favoriser la pratique des jeunes filles.** Dans le cadre de la Coupe du monde féminine de football organisée en France en 2019 et de la Journée olympique mondiale (23 juin), le CREPS Île-de-France a accueilli 100 jeunes filles des quartiers prioritaires de la politique de la ville, âgées de 8 à 16 ans à l'occasion d'un tournoi de football 100 % féminin destiné à favoriser le goût de la pratique sportive.

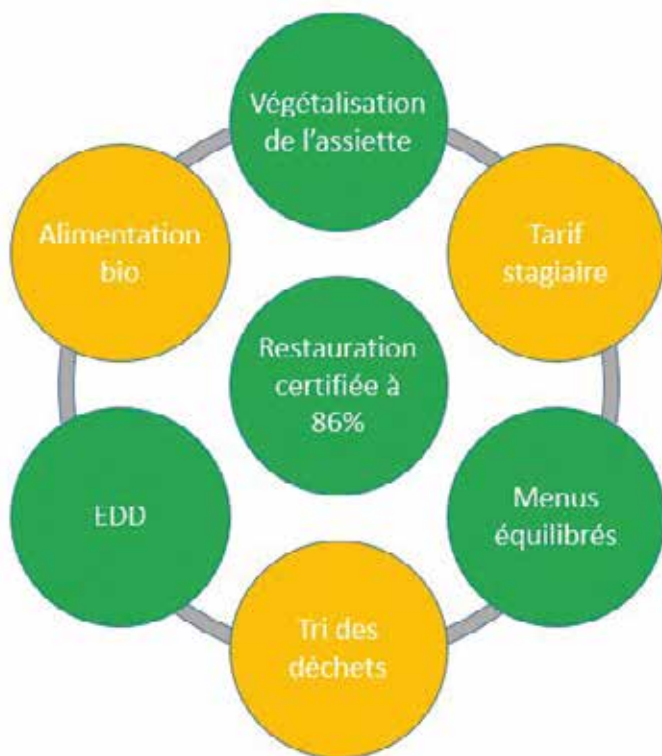
Les points-clés du succès de l'action : Trouver un appui auprès des associations de quartiers, la FFF et mobiliser les partenaires institutionnels.



RESTAURATION

-> **Offre de restauration responsable.** L'alimentation est à ce jour certifiée à 86 % (grille WWF France annexée à la Charte des 15 engagements éco responsables des gestionnaires d'équipements.). Cette démarche garantit le respect de la saisonnalité des aliments, un approvisionnement de préférence local, régional puis élargi aux territoires proches outre le développement d'une alimentation comme étant issue d'une agriculture biologique.

Les points-clés du succès de l'action : Dialogue de qualité avec le délégataire de la restauration collective (Déli-Saveur) ; connaissance des axes de l'approvisionnement pour mieux acheter ; proposition de menus équilibrés, sains et gourmands ; réalisation d'un diagnostic permettant de proposer une assiette plus végétale et de réduire l'empreinte carbone associée tout en couvrant les besoins nutritionnels et en y introduisant davantage de produits certifiés (AB, Label Rouge, etc.), sans augmenter le budget alimentaire ; sensibilisation auprès des usagers par une nutritionniste.



PRÉSERVATION DES SITES NATURELS, ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

-> **Plan de protection et de valorisation de la biodiversité de la flore et de la faune locale** (recensement des espèces végétales locales) - Afin de lutter contre l'érosion de la biodiversité ordinaire provoquée par la diminution du patrimoine arboré (arrachage, maladie) et l'introduction de plantes exotiques invasives entraînant des phénomènes d'hybridations, de pollution et d'homogénéisation génétique, la fondation Yves Rocher, la Fédération Nationale de l'Agroforesterie, l'association Espaces et le CREPS IDF s'associent pour introduire au sein de l'enceinte de l'établissement 2579 arbres dont 18 espèces végétales « locales » (label végétal local). Cette action est précédée d'une campagne d'arrachage de 500 thuyas (plantes exotiques).

Les points-clés du succès de l'action : Cartographie et arrachage des plantes invasives (500 pieds de thuyas) ; cartographie des haies à planter. Les usagers et les personnels de l'Établissement ainsi que le Comité directeur de la Fondation Yves Rocher dans le cadre d'une opération de team-building ont participé à l'opération. La sélection des plantes a été réalisée en partenariat avec deux pépiniéristes locaux qui ont garanti l'origine régionale des végétaux (label).

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

-> **Confier la gestion écologique du parc du CREPS à une structure d'insertion par l'activité économique.** L'insertion par l'activité économique est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures à des personnes très éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi, notamment : chômeurs de longue durée, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA...), jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté, travailleurs reconnus handicapés. Le contrat de travail est renouvelable dans la limite d'une durée totale de 24 mois. Le CREPS IDF a confié la gestion écologique du parc du CREPS à l'association Espaces. Espaces est une association d'insertion par les métiers de l'environnement qui organise son activité autour de ses trois missions principales :

- L'insertion : construire des parcours pour aider des personnes en difficulté à améliorer leur situation sociale et à trouver un emploi ou une formation
- L'écologie urbaine : mettre en place une gestion adaptée et différenciée des espaces naturels urbains de l'Ouest parisien

- La sensibilisation à l'environnement : proposer des animations pour informer tous les publics sur les problématiques de la protection de l'eau et de la biodiversité. L'équipe est encadrée par un professionnel. Les agents sont formés au métier d'ouvrier paysagiste. Espaces applique une gestion différenciée des espaces naturels urbains dans l'Ouest parisien.

Les points-clés du succès de l'action : Identifier le périmètre de la mission permettant d'établir le partenariat. La convention signée entre le CREPS et l'association précise les grandes lignes de ce partenariat : présence sur le site 27 heures par semaine, mise à disposition d'une base vie ainsi que le matériels professionnels nécessaires à l'entretien du Parc. Le partenariat est soutenu par la Ville de Châtenay-Malabry, les missions locales, les Conseil Départemental des Hauts de Seine et le Conseil Régional IDF. Un Plan de Prévention des Risque réalisé par ESPACES relatif à son installation sur le site du CREPS a été présenté aux travaux du CHSCT.



CREPS PAYS DE LA LOIRE

Le CREPS Pays de la Loire porte un projet de nouvel établissement. Le CREPS, actuellement situé près du parc de Broussais à Nantes, sera réimplanté sur le site de La Babinière à La Chapelle-sur-Erdre courant 2021.

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

-> Étude d'écoconception du projet de nouveau CREPS.

Le concepteur harmonise la ligne de l'équipement avec son environnement naturel. Les entreprises mobilisées ont adopté le principe de sobriété à toutes les phases du chantier, le renforcement des compétences en écoconception, l'adaptation à différents usages ou encore la prise en compte des conséquences du dérèglement climatique dans la conception des bâtiments en analyse du cycle de vie constituent des étapes essentielles de l'étude du nouvel équipement. Les futurs locaux seront répartis sur environ 11 700 m² et accueilleront : un pôle accueil et administratif, des équipements sportifs comportant 2 salles multisports avec gradins, 1 salle de tennis de table, un pas de tir à l'arc, une salle de musculation, un pôle innovation (médical, récupération, recherche), un centre de formation, un espace restauration et cafétéria et enfin un hébergement d'une capacité de 120 lits sportifs et 50 lits stagiaires.

En signant un contrat « Équilibre Plus » avec EDF (2020), le CREPS des Pays de la Loire soutient activement la production d'une énergie respectueuse de l'environnement. Ce contrat garantit l'origine non polluante de l'électricité utilisée au CREPS et permet également de participer au développement des énergies renouvelables.

Les points-clés du succès de l'action : L'émergence d'un collectif de conception ; la réalisation d'un cahier des charges mettant au cœur du projet les questions environnementales. Ainsi les orientations suivantes ont été définies :

- le souci de la performance énergétique manifestée par une lumière naturelle et des vues sur les extérieurs permet de bénéficier d'apport solaire
- le recours aux énergies renouvelables solaires et bois a été choisi pour les besoins en chauffage. Le projet de parc paysager se développe autour et en lien avec la zone humide par la création d'un réseau hydraulique et végétal formant un jardin de pluie qui anime et dessine le cheminement
- la mise en œuvre des systèmes de production solaire d'eau chaude, de chauffage au bois et de récupération des eaux de pluie dans le cadre du nouveau CREPS.

Construit autour des qualités du grand paysage de la trame verte et bleue de la vallée de l'Erdre, l'équipement préserve l'alimentation de la zone humide et le développement de la biodiversité.

ANCRAGE TERRITORIAL, INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **PARIS SCIENTIFIQUE 2024 : développement d'un Pôle de conception de recherche régional** en partenariat avec les partenaires fédéraux et les entreprises. Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et dans le cadre des relations tissées entre Centrale Nantes, le CREPS des Pays de la Loire et la Fédération Française d'Aviron depuis une vingtaine d'années, une volonté a émergée : élargir les passerelles entre la recherche scientifique et les acteurs sportifs. Ce projet a pour objectif de former des ingénieurs capables de mener un projet d'envergure pour répondre de manière pertinente à des questionnements de terrain, le tout en s'organisant de manière efficiente. Concrètement, Paris Scientifique 2024 a pour ambition de développer et de valider un simulateur numérique du système complet bateau-rameur(s)-aviron et de :

- faire de la simulation numérique en aviron, un pari scientifique pour les jeux Olympiques 2024
- participer à l'amélioration des connaissances du fonctionnement du système complet bateau-rameurs-avirons
- réaliser des études paramétriques des déterminants de la performance sportive en aviron à partir des simulations
- mettre les résultats de la recherche au service des experts sportifs
- s'appuyer sur les résultats des simulations pour proposer des outils de formation à destination des entraîneurs.

L'établissement qui accueille chaque année 230 sportifs de haut niveau et 400 étudiants des filières du sport et de l'animation, nourrit de nouvelles ambitions en matière d'innovation pour prendre en compte les enjeux économiques, sociaux et sociétaux du sport, et développer, dans une logique d'innovation et d'excellence, une offre de services à forte valeur ajoutée. Une partie du nouvel édifice sera dédiée à un pôle d'innovation axé en particulier sur le médical, la récupération et la recherche dans différentes disciplines, tels le roller course, l'équitation et l'aviron. Le CREPS collabore avec la Fédération Française d'Aviron sur l'analyse de la performance. Les études réalisées ont permis de valider les réglages et l'installation des rameurs ou de connaître, de manière objective, leur comportement en course (amplitude, force...). Le bassin des carènes de l'École centrale de Nantes, tout proche, a été mobilisé pour constituer un Pôle permettant de développer le travail en réseau et d'identifier quels points forts de la recherche régionale peuvent intéresser les disciplines sportives. Ce pourrait être les objets connectés, la

réalité virtuelle ou les thématiques développées par les pôles de compétitivité ». Dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, Centrale Nantes avec le CREPS des Pays de la Loire et la Fédération Française d'Aviron, a créé une option destinée aux étudiants de 2^e et 3^e années. L'opportunité est donc offerte aux étudiants de participer à ces Paris Scientifiques 2024 afin de développer des outils innovants centrés sur un simulateur haute-fidélité du système bateau- rameur(s)-avirons afin de fournir des réponses concrètes sur le terrain, et d'acquérir des compétences et connaissances scientifiques au travers d'un projet d'ingénierie et de recherche d'envergure qui nécessite une continuité dans le temps pour aboutir (modélisation haute-fidélité du système complet bateau- rameur(s)-avirons).

Les points-clés du succès de l'action : La création d'un comité d'orientation, impliquant le CREPS, l'école centrale, les entreprises et les partenaires.

ANCRAGE TERRITORIAL, INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **Animation de la démarche transversale et partenariale PRSBB 2018/2022.** L'Établissement s'est engagé dans la démarche d'animation du Plan régional sport santé bien-être (PRSSBE) 2018-2022.

Dans le cadre de ses missions, l'établissement assure une vigilance particulière sur les questions liées au sport santé : dans les formations, et particulièrement les BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) et Activités de la Forme (AF) qui comportent des modules spécifiques, dans l'accompagnement des sportifs de haut niveau, notamment à travers la proposition d'interventions d'une diététicienne et d'un préparateur physique, ainsi que d'une psychologue.

Le CREPS, partenaire privilégié du Plan régional sport santé bien-être, a été missionné par l'ARS et la DRDJSCS pour réaliser un état des lieux de l'existant en matière de formations sport santé à destination des professionnels de santé, des professionnels et bénévoles des secteurs sport et social ; coordonner et développer des formations spécifiques sport santé à destination des secteurs de la santé, du sport et du social en organisant et en animant des temps de rencontres entre les acteurs des différents secteurs.

Les points-clés du succès de l'action : La qualité du pilotage de l'animation partenariale et transversale. La mobilisation des acteurs du réseau « sport-santé ».



CREPS POINTE-À-PITRE ANTILLES GUYANE

Le CREPS ANTILLES GUYANE se situe au cœur du continent américain, son positionnement central dans l'Arc Antillais en fait une terre d'accueil et un carrefour pour tous les sportifs de la zone Caraïbe-Amériques centrale et du sud. Le CREPS exerce ses activités et son influence sur un très vaste périmètre géographique puisqu'il a vocation à être « Antilles-Guyane » et donc à intervenir régulièrement en Martinique et en Guyane. Tête de pont de la politique sportive de la France dans toute la Caraïbe, le Conseil Interministériel des Outremer, réuni en novembre 2009, a qualifié le CREPS de Pointe-à-Pitre de « second campus d'excellence après l'INSEP ». Cette reconnaissance institutionnelle repose essentiellement sur le rôle dynamique et fédérateur joué par l'établissement et la mise en synergie d'actions de coopération internationales structurantes au service de la politique de la France dans la zone Caraïbe-Amériques, centrale et du sud.

GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

-> Limiter de façon considérable en 2019/2020 les déchets plastiques dans l'enceinte de l'établissement – Le CREPS remet une gourde à chaque jeune sportif qu'il peut remplir aux fontaines réfrigérées qui sont placées dans des points stratégiques de l'établissement. Organisation du tri sélectif : avec la collecte des plastiques et des papiers dans des containers.

Chaque personnel trie ses déchets : plastique et papier ; un agent du CREPS se déplace à la déchetterie.

Les points-clés du succès de l'action : Implication des personnels et usagers de l'établissement après une campagne de sensibilisation.

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

-> Maîtrise des consommations énergétiques et mise en sécurité du réseau interne. Fournir des services (éclairage-climatisation) de qualité aux usagers, et diminuer les consommations, en renforçant notamment l'installation de minuteurs et/ou de détecteurs de présence, et/ou d'interrupteurs généraux ; le bâtiment administratif est désormais doté d'un éclairage équipé à 100 % de LED. Tous les bureaux possèdent de nouvelles prises électriques pour éviter la surconsommation et les risques d'incendies en raison des rallonges et des multiprises.

Les points-clés du succès de l'action : Action soumise à l'approbation et au soutien du Conseil régional, propriétaire des installations.

INCLUSION ET SOLIDARITÉ

-> Accueil de l'équipe de France paralympique de canoë-kayak (janvier 2019 et 2020). Le Paracanoë est une nouvelle discipline sportive qui a fait son entrée au programme des Jeux Paralympiques de Rio. L'inscription officielle de la discipline aux derniers Jeux a constitué une chance pour les pratiquants en situation de handicap. Anciennement appelé « handikayak », cette discipline est apparue en France dans les années 80. Les épreuves se déroulent en ligne, en confrontation directe, sur une distance de 200 m, soit en kayak monoplace, soit en pirogue monoplace. Les entraînements de l'équipe de France PARACANOË se sont déroulés sur la base de Lauricisque à Pointe-à-Pitre. À cette occasion, une journée handicap et accès à la mer a été menée sur une base nautique à proximité du CREPS durant laquelle l'équipe de France PARACANOË a pu partager autour de la problématique de l'accessibilité en présence du public.

Les points-clés du succès de l'action : Action reposant sur la qualité du partenariat avec la FF Canoë-Kayak et la Ligue de la FF Handisport.



SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **«Mieux Vivre Ensemble num»**, est un espace de documentation pédagogique réservé aux intervenants des formations professionnelles des métiers jeunesse et sports. Ces fonds documentaires proposés par le Service communication du CREPS de Poitiers, abordent les enjeux éducatifs et permettent de mobiliser les futurs professionnels du sport et de la jeunesse sur des thématiques qui relèvent de l'éducation au développement durable :

- Laïcité & valeurs de la République
- Lutte contre les discriminations
- Lutte contre les violences sexuelles / sexistes
- Prévention de la radicalisation
- Respect de l'environnement.

-> **Actes du colloque « prévention des violences dans le sport »** - Les actes de la convention « prévention des violences sexuelles dans le sport » qui s'est tenu le 21 février 2020 font l'objet d'une [retranscription numérique complète](#).

Les points-clés du succès de l'action : Le site rassemble des documents de qualité actualisés et les témoignages d'experts sur les différentes thématiques identifiées.

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

-> **Passation d'un marché de fourniture en combustible bois (plaquette forestières)**. Le CREPS dispose d'un système de chauffage écologique qui produit de la chaleur à partir du bois énergie, énergie locale et renouvelable. Le marché d'approvisionnement en bois-énergie répond à des exigences environnementales pour avoir des circuits courts et limiter ainsi les transports et leurs impacts environnementaux.

Les points-clés du succès de l'action : Réaliser un cahier de charges en intégrant des prescriptions en matière d'utilisation de la chaufferie, dans le respect des dispositions relevant du Code des Marchés Publics.

INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **Transformation de la piscine extérieure en bassin nordique dans une démarche de performances énergétiques et de respect de l'environnement**. Les investissements concernent le système de chauffage du bassin, l'installation d'un volet roulant permet de limiter les déperditions énergétiques, la création d'un tunnel d'accès reliant le bassin et les vestiaires, des auvents de protection bordent le bassin.

Si l'utilisation de cet équipement sera prioritairement dédiée aux sportifs du CREPS pour l'entraînement et la récupération, ainsi qu'aux stagiaires en formation et aux examens réglementaires, des créneaux seront réservés aux clubs du Grand Poitiers CREPS. À terme, le petit bassin servira d'espace de balnéothérapie pour la rééducation fonctionnelle et la récupération.

Les points-clés du succès de l'action : Même si un bassin extérieur, équipé d'une couverture thermique déroulante, est légèrement plus gourmand en consommation de chaleur qu'un bassin classique couvert (+ 11 % selon différentes études), a contrario : le système de filtration nouvelle génération d'un bassin extérieur permet d'économiser jusqu'à 30 % de la consommation en eau par rapport à un bassin couvert. Un bassin extérieur s'affranchit de fait de tout le traitement d'air que nécessite un local fermé (chauffage et déshumidification de l'air), et donc consomme jusqu'à 60 % d'électricité en moins qu'un bassin couvert. En additionnant les trois paramètres – chauffage, eau et électricité – le bassin nordique se révèle globalement plus économe en fluides et énergies (de l'ordre de – 4 %) qu'un bassin traditionnel couvert : l'absence de bâtiment étant le vecteur principal d'économies.

INCLUSION ET SOLIDARITÉ

-> **Participation des sportifs du pôle France Tennis de Table et des agents du CREPS à la journée DUO DAY**. Le CREPS de Poitiers a participé à l'opération nationale « Duo Day 2018 », dont le principe est simple : une entreprise ou une collectivité accueille, le temps d'une journée de stage, une personne en situation de handicap en duo avec un salarié volontaire. Au programme de cette journée : participation active aux tâches habituelles du collaborateur et/ou observation de son travail. Ainsi, trois jeunes du pôle France tennis de table Sport Adapté ont pu participer aux différentes tâches & missions de nos services accueil et entretien, avant de leur faire découvrir à leur tour leur discipline sportive, autour de moments de partage forts en émotions.

Les points-clés du succès de l'action : Implication des jeunes participants et présence auprès d'adultes, connaissant les questions de handicap.

CREPS PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Avec ses 3 sites, Aix-en-Provence, Antibes et Boulouris/ St Raphaël, l'Établissement rayonne sur l'ensemble du territoire de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur. Il peut en effet jouer sur la complémentarité des équipements, des expertises et des services et s'affirmer comme le plus grand CREPS de France. Il dispose d'un accès immédiat à des espaces de pratiques sportives de nature, que ce soit en milieu marin sur Antibes et Boulouris, ou en massif forestier sur Boulouris et Aix-en-Provence. L'Établissement représente 60 bâtiments, 35 000 m² de locaux sur près de 100 hectares de superficie dont 82 d'espaces naturels à Boulouris.

PRÉSERVATION DES SITES NATURELS, ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

-> **Gestion écologique du parc du site de Boulouris et éco pastoralisme.** Le site de Boulouris est soumis à de fortes contraintes en termes de risques d'incendie et une grande surface est à traiter chaque année (40 hectares). Le domaine vit et produit avec une oliveraie et des ruches et tout récemment la plantation d'arbres pour renouveler les essences du lieu. Depuis 8 ans le site est devenu exclusivement piéton. L'éco-pastoralisme est devenu le mode d'entretien écologique des espaces naturels par le pâturage d'animaux herbivores. L'éco-pâturage est une action environnementale efficace et présentent un bilan carbone nettement favorable en comparaison avec une tonte mécanique. Après plusieurs années de tonte par les moutons, ou les ânes, des changements sont apparus. La pâture est également de meilleure qualité grâce à la fertilisation naturelle des moutons et l'arrêt de l'utilisation de désherbants chimiques. Les pelouses vides sont transformées en parcs et le bien-être de chacun s'en trouve amélioré. Plusieurs événements rythment l'année et permettent aux salariés, aux écoliers et au public de se retrouver autour d'un projet commun.

Les points-clés du succès de l'action : L'éco pastoralisme est un mode de gestion qui présente des avantages environnementaux, technicoéconomiques et sociaux mais qui doit être raisonné au cas par cas: choix des animaux en fonction des caractéristiques des milieux à gérer, élaboration d'un plan de pâturage, détermination d'une approche financière qui est fonction des modes de gestion, définition d'une approche globale des contraintes (suivi administratif et sanitaire, surveillance des animaux).

SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **Action de sensibilisation au développement durable auprès des stagiaires en formation professionnelle (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).** Le site d'Aix-en-Provence est plus urbain, c'est dans le domaine de la formation qu'il se distingue depuis quelques années avec l'inclusion assez forte des problématiques de transition écologique dans certains cursus comme le DEJEPS de directeurs de structures ou les formations en escalade.

Les points-clés du succès de l'action : Le référentiel de formation réalisé : « Guide pour la prise en compte de l'environnement et du développement durable dans les formations des diplômes de niveaux IV (BP), III (DE) et II (DES) de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport à l'usage des formateurs ».

ANCRAGE TERRITORIAL ET INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **Le CREPS partenaire des événements artistiques, culturels et sportifs locaux.** En raison de l'intérêt porté à son patrimoine unique, le CREPS Provence Alpes Côte d'Azur a répondu à de nombreuses sollicitations portant sur l'organisation d'événements artistiques, culturels et sportifs. Ces opérations s'inscrivent dans des relations riches construites avec les partenaires locaux. L'établissement entretient des liens étroits avec les collectivités, tissu associatif et éducatif, acteurs de l'économie locale, citoyens. Le site d'Antibes a pour ses formations un lien fort avec les associations environnementales, le site d'Aix collabore régulièrement aussi avec ces mêmes organisations.

A Boulouris de nombreux événements se mettent en place autour des actions environnementales : festival de land art (exposition d'œuvres éphémères réalisés par les artistes de la région Provence Alpes Côte d'Azur, des ateliers de création et des expérimentations musicales. Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique et des vidéos), rucher école, plantations, élevage. La communauté d'agglomération a récemment fait appel au CREPS pour son plan de développement des 20 prochaines années pour les activités socio-touristiques.

Les points-clés du succès de l'action : La participation du CREPS aux événements qu'ils soient artistiques, culturels ou sportifs repose sur une volonté de l'ensemble des équipes de l'établissement. La cohabitation de ces événements suppose la mise en place d'un agenda.

-> Plongée et handicap: Stage HANDISUB sur le site d'Antibes du 19 au 24 Août 2019. La plongée est un sport accessible à tous et toutes les personnes en situation de handicap. Encadrées par des professionnels, celles-ci peuvent partir explorer les profondeurs et découvrir la vie sous-marine. Depuis quelques années le Handisub s'est démocratisé et de plus en plus de personnes peuvent désormais en bénéficier. Le site d'Antibes est la plaque tournante de cette activité en France. Le CREPS, partenaire de la Fédération Française Handisport et de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM), accueille un stage Handisub qui a d'une part, vocation à former l'encadrement de l'activité à travers la délivrance de brevets fédéraux et d'autre part, mettre les stagiaires en situation avec la prise en charge d'un public en situation de handicap.

[illegible]

INCLUSION ET SOLIDARITÉ

> **Masterclass Ethic'Action : lutte contre l'homophobie (mai 2019).** L'Établissement est partenaire de cette action de lutte contre l'homophobie initiée par l'académie de Reims et l'UNSS. L'UNSS a mis en place le programme Ethic'Action afin de sensibiliser les élèves aux grands défis citoyens d'aujourd'hui parmi lesquels la lutte contre les discriminations, le développement durable ou encore l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les jeunes footballeurs du pôle de pré-formation de la FFF du CREPS de Reims et des élèves ayant participé au championnat de France UNSS de football étaient présents dans la salle. Après des discours inauguraux, la masterclass a débuté par le visionnage du reportage réalisé par Yohan Lemaire sur l'homophobie dans le football, « Footballeur et homo : au cœur du tabou » illustré par de nombreux témoignages de joueurs (connus) et d'entraîneurs de football. Un échange entre la salle et Ibrahim Thiam, ex joueur professionnel de football (Levante, Malaga, Red Star, SM Caen, S. Reims), international malien devenu commentateur sportif, a suivi la projection, puis diverses situations ont été proposées aux élèves afin de les faire réfléchir et interagir sur la thématique de la lutte contre l'homophobie.

Les points-clés du succès de l'action : L'homophobie comme le racisme sont liés à l'ignorance, la méconnaissance de l'Autre, favorisent la peur et constituent le terreau privilégié à partir duquel peuvent se développer la stigmatisation, la mise à l'écart et la discrimination. Le succès de la journée dont le thème est particulièrement sensible repose sur la qualité des échanges et des interactions entre les jeunes sportifs et les invités. Le sport, comme l'école qui forme les adultes de demain, doit être un lieu d'apprentissage du « vivre ensemble avec ses différences » plutôt que d'apprentissage de la violence, de l'exclusion et de la discrimination. L'évolution des représentations sur l'homosexualité repose sur la confrontation de ses propres représentations à celles des autres permettant ainsi d'éviter les certitudes trompeuses ou la neutralité bienveillante et repenser le sujet dans sa complexité.

-> **2^e édition « Sport et handicaps ».** Après le succès de la 1^{re} journée « sport et handicaps » du 27 mars 2018 ayant réuni 300 participants, le Creps de Reims a organisé sa 2^e édition, le mardi 21 mai 2020 de 9h30 à 16 heures. Cet événement autour d'activités sportives, ouvert à tous, à l'initiative du CREPS et développé en partenariat avec le Comité régional handisport du Grand Est et la ligue de la fédération Française du sport adapté Grand Est. L'objectif de cette journée est double : promouvoir la pratique sportive pour les publics en situation de handicap et fédérer l'ensemble des structures spécialisées autour d'un regroupement d'envergure régionale. L'événement a mobilisé les sites d'activités du CREPS : halle d'athlétisme, terrain de basket-ball de la halle, piste extérieure halle d'athlétisme, terrain de football synthétique, halle de tennis, terrains de tennis extérieurs, complexe dojo, parking P2), où 27 ateliers sportifs ont été proposés : jeux athlétiques, sarbacane, tir à l'arc, biathlon, escrime, kinball, boccia, palets breton, mölkky, football, rugby, football sans contact en marchant, sports de raquettes, poulball, ultimate, flag, homeball, Innov Project, curling, tennis de table, handball, jeux d'opposition, lutte, torball, cécifoot et parcours d'orientation.

Les points-clés du succès de l'action : Pour rendre cette journée encore plus fédératrice, un village des nombreux partenaires qui ont participé à cette 2^e édition a été installé :

- le comité régional handisport Grand Est
- la ligue du sport adapté Grand Est
- la ligue Grand Est de handball
- le comité départemental Marne de handball
- la ligue Grand Est et le comité départemental Marne de judo
- la ligue Grand Est de football avec notamment la participation des stagiaires du «brevet de moniteur de football» en apprentissage
- la fédération française de football sans contact en marchant
- le comité régional Grand Est et départemental de la Marne de lutte
- Innovteam
- la banque populaire, l'ACEF et FAALCA
- Idemasport.

Le concours des formateurs et des stagiaires BPJEPS « Activités physiques pour tous » et «Activités de la forme » du CREPS a été essentiel à la bonne réussite de la journée.

MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

-> **Mise à disposition des salariés et des sportifs de vélos loués auprès de Strasbourg Mobilités** (location directe par l'Établissement ou remboursement des familles).

Les points-clés du succès de l'action : Sensibilisation aux règles de sécurité routière auprès des usagers ; sécurité de l'équipement : vérifications périodiques dans les stations « vél'hop » ; augmentation du nombre de trajets domicile (ou gare) - travail en vélo pour les personnels de l'Établissement ; transport facilité pour les internes entre lieu d'entraînement et établissements scolaires ; zones de stationnement à aménager au sein de l'Établissement.



INCLUSION ET SOLIDARITÉ

-> **Organisation d'ateliers sportifs et d'éducation à la santé au profit des familles** dans le cadre de l'opération « Sam'dit de bouger ». L'animation est réalisée par les stagiaires du BP APT autour des activités de motricité pour les tout-petits (5 ans et moins).

Les points-clés du succès de l'action : Intégration des interventions de stagiaires de la formation professionnelle dans le bandeau pédagogique de la formation (heures en structures) ; appui sur les associations de quartiers ; mobilisation des partenaires institutionnels.

MANAGEMENT RESPONSABLE

-> **Définition collective des enjeux, co-construction d'actions et sensibilisation aux bon gestes ; implication des stagiaires et sportifs dans la démarche éco-responsable.** Réduire l'impact carbone des déplacements des sportifs ; réduire les consommations de papier, d'eau et d'eau chaude, des éclairages ; label BBC pour les investissements futurs (halle d'athlétisme) ; généraliser les produits d'entretien éco-labellisés et les sèche-mains électriques ; valoriser les espaces verts disponibles : compostage des déchets verts ; évoluer vers l'éco-responsabilité suivant les critères de la loi EGALIM (bio, circuits courts...) ; former les personnels de cuisine ; mettre en œuvre un tri sélectif ; réduire le gaspillage alimentaire et limiter l'usage du plastique.

Les points-clés du succès de l'action : L'organisation d'une consultation des agents des services pour définir les thématiques éco-responsables et les solutions à envisager dans le cadre du plan pluriannuel ; le développement des plans d'actions et la définition des priorités budgétaires ; l'assurer après la consultation d'une phase de restitution auprès des équipes ; la mise en place d'évaluations régulières auprès des personnels et des usagers.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

-> **Approvisionnement de la restauration collective auprès d'une centrale d'achat – association d'insertion.** Favoriser les achats de légumes bio frais auprès des Jardins de la Montagne Verte, association d'insertion par l'emploi développant une activité de maraîchage répondant aux critères de certification de l'agriculture biologique et implantée dans le quartier du CREPS. Il s'agit de soutenir l'activité d'une association locale tout en répondant à l'objectif d'approvisionnement bio en circuit court.

Les Jardins de la Montagne Verte, association de l'économie sociale et solidaire, a une triple mission :

- Permettre le retour à l'emploi d'un public en difficulté, éloigné du marché du travail
- Assurer une activité de maraîchage répondant aux critères de certification de l'Agriculture Biologique
- Satisfaire les besoins des consommateurs strasbourgeois en produits agricoles et produits d'épicerie biologiques au travers de sa propre filière de production et de distribution solidaire et locale.

Cet ensemble de bonnes pratiques permet de tirer des surfaces terriennes, sans utilisation d'engrais, ni de pesticides, de nouvelles ressources tout en préservant et enrichissant notre environnement, de contribuer à la valorisation de notre planète, chacun de nous en étant responsable, pour laisser à nos enfants une terre plus propre. L'emploi est la première préoccupation des JMV. C'est pour cela que pour offrir un plus grand choix d'emplois, l'activité de maraîchage étant fluctuante en raison des saisons, il a été créé un atelier de transformation destiné à la fabrication de conserves et de spécialités à base de légumes et de fruits bio, un atelier de menuiserie pour la rénovation et la fabrication de mobilier urbain et d'articles de décoration, la production de plantes aromatiques et médicinales.

Les points-clés du succès de l'action : S'informer des enjeux économiques, sociaux et écologiques de son territoire, auprès d'acteurs référencés et engagés dans l'ESS, pour aller au-delà du cœur de métier de l'établissement.

L'Établissement essaie de prendre en compte le Développement durable dans toutes les actions et la gouvernance du projet général dans un objectif d'amélioration continue. L'un des cinq axes du projet d'établissement concerne toutefois la démarche de performance durable et la conduite du changement. L'Établissement agit le plus souvent en synergie et en convergence avec ses partenaires et notamment ses voisins afin que l'efficacité et la durabilité de l'action soient maximales. Le développement durable fait l'objet d'un management prioritaire du chef d'Établissement car il est une priorité absolue sur le temps long, et il doit concerner chaque agent et chaque action. La stratégie de l'établissement se traduit par deux orientations :

- 1- Les actions menées en propre au sein de l'Établissement pour améliorer le comportement et la performance individuels et collectifs aux plans environnemental, social et économique.
- 2- Les actions portées à l'égard et avec les partenaires et usagers de l'établissement.

ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

-> **La Politique d'achat** prend une place tout à fait particulière au travers des actions menées en propre au sein de l'établissement pour améliorer le comportement et la performance individuels et collectifs aux plans environnemental, social et économique et celles portées à l'égard et avec les partenaires et usagers de l'établissement. L'achat durable et responsable intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement et du progrès social, favorise le développement économique ; prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ; permet de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie, de ressources et intègre toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

Ainsi, l'option a été prise d'acheter des matériels de grande qualité, plus chers mais plus économes en énergie et plus durables, ou d'acheter de l'énergie verte nettement plus chère. En matière d'achat responsable, l'essentiel des actions les plus structurantes est porté avec les collectivités territoriales (Région, ville...), avec l'université fédérale (COMUE, regroupant l'ensemble des écoles et établissements d'enseignement supérieur et menant des actions collectives dans tous les domaines, dont celui du développement durable) et avec ses prestataires et fournisseurs (marché de restauration, de ménage, de transport...). Le programme de construction des nouveaux bâtiments d'hébergement, d'accueil et administratifs à haute performance énergétique et de confort d'usage s'inscrit dans ce cadre. Le surcoût estimé est proche de 20 % par rapport à des bâtiments respectant simplement la RT2012 et une participation du CNDS d'un million

d'euros a permis de faciliter cette décision de la collectivité régionale. Le programme de rénovation thermique des bâtiments et la création de nouveaux bâtiments à haute performance environnementale, utilisant notamment la géothermie, s'inscrit également dans cette démarche.

Les points-clés du succès de l'action : L'arsenal de dispositions dans les différentes offres d'achat de l'Établissement, qui favorise la prise en compte du développement durable et de la protection de l'environnement par les fournisseurs.

MANAGEMENT RESPONSABLE

-> **Politique de DD/RSO de l'établissement - Elle irrigue l'ensemble des services et traite plusieurs problématiques.** Énergie et fluides : réalisation d'une maintenance évolutive et corrective, usage de matériels basse consommation, recherche des fuites, renouvellement des conduites et des chaudières au gaz ; renouvellement du parc roulant dans un objectif de sobriété et d'adaptation maximale au besoin (autonomie, confort). Biodiversité: politique « zéro-phyto », achats de machines performantes pour entretenir sans polluer. Déchets: tri et recyclage en voie de généralisation pour tous les matériaux. Alimentation: pourcentage imposé de produits frais, locaux et de saison ; tout est cuisiné sur site ; réduction des déchets alimentaires et lutte contre le gaspillage, production de compost à partir de tous les produits organiques ; éducation à une alimentation saine et équilibrée. Accueil de personnes en situation particulière (personnels et stagiaires atteints d'un handicap, jeunes en difficultés) et sensibilisation du personnel par voie d'affichage, par l'organisation de séminaires, par la formation interne. Mobilité: incitation au titre de l'action sociale et valorisation des politiques publiques à privilégier les transports moins impactant (mobilité douce, transports en commun, covoiturage).

Accord pour la création d'une voie piétonne au fond du CREPS permettant la mobilité douce entre le complexe scientifique de Rangueil auquel appartient l'établissement et la ZAC en cours de développement de l'autre côté du périphérique, sous réserve de préserver la biodiversité (îlot de fraîcheur et capture de CO₂, corridor écologique des deux côtés de la route.

SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **De nombreuses actions de sensibilisation sont menées en partenariat.** Parcours nature et d'orientation ouvert à toutes les écoles gratuitement, avec outils pédagogiques. Programme d'identification, de valorisation et de préservation de la biodiversité du site. Journées nature et patrimoine: accueil du public et programme d'activité monté en partenariat systématique avec toutes les institutions et acteurs légitimes. Exemple d'une journée en octobre 2019 sur les apports de l'arbre organisée par la Région avec toutes les associations concernées. Actions sociales avec les collectivités et l'État (animation d'été, opération jeunes des quartiers au CREPS...). Accueil d'un apiculteur sur l'île du CREPS. Éco-campus: Actions menées sous l'égide de la COMUE et du campus Rangueil : marché groupé de recyclage et de ramassage des déchets, partage des installations et programmation de la construction de nouvelles

installations pour un plein emploi et le bien être des étudiants. Formation des acteurs en partenariat avec la Région, la ville de Toulouse, la DRJSCS, le CNFPT, l'ANDES, l'ANDIIS, le mouvement sportif... Insertion des enjeux du développement durable dans l'ensemble des actions de formation et de sensibilisation menées par l'établissement, que ce soit au bénéfice des sportifs de haut niveau, des stagiaires en formation et des autres utilisateurs de l'établissement. Développement de formations ouvertes à distance permettant de réduire l'impact écologique et économique pour les stagiaires et de mieux s'adapter à leurs contraintes sociales. Participation à des événements et des actions de communication portées par la DRJSCS, le CROS, le Conseil régional : Concours de l'innovation – idées entrepreneuriales. Demande aux organisateurs d'événements au sein de l'Établissement d'appliquer la charte DD portée par la ville de Toulouse et d'utiliser les guides DD des manifestations élaborées par le ministère chargé des sports et l'agence régionale de l'environnement.



GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

-> **Transformation des déchets alimentaires du restaurant en bio gaz.** Les déchets alimentaires sont collectés pour devenir du biogaz. Cette opération mobilise les équipes de l'établissement, l'opérateur de restauration collective API restauration et la Métropole Européenne de Lille (MEL) qui assure la collecte, le tri et la valorisation des déchets ménagers ainsi que la prévention de la production des déchets ménagers et assimilés. La MEL dispose de treize déchèteries exploitées par deux sociétés privées titulaires d'un marché public et de deux garages de véhicules de collecte. Le centre de Valorisation Énergétique est situé à Halluin et le Centre de Valorisation Organique à Sequedin. Ces infrastructures témoignent du même souci de performance et de préservation de l'environnement. De plus, CVO et CVE sont implantés à proximité d'une voie d'eau, ce qui limite les transports par route et restreint les impacts sur l'environnement. Les déchets sont en effet transportés par péniche entre ces 2 sites.

Les points-clés du succès de l'action : La procédure de gestion des déchets avec le prestataire de restauration : à partir de la table de tri, déposer les containers pour retrait par aspiration du camion ; la mise en place d'outils de communication ludiques et innovants pour sensibiliser les bénéficiaires de la restauration collective (réduire et trier).

-> **Mise en place d'une filière de tri et valorisation des déchets** (bureau, canettes, bouteilles d'eau, toner, papier). Le partenariat avec ELISE qui est une entreprise d'insertion permet de valoriser 100 % des déchets de bureau en assurant leur recyclage et en créant des emplois solidaires. Pour cela, des corbeilles sont mises à la disposition des collaborateurs de votre entreprise. ELISE se charge de la collecte, du tri et du recyclage.



Les points-clés du succès de l'action : L'installation de bac papier dans chaque bureau, de collecteurs dans certains points de passages, de containers pour chaque déchet ; la formation en interne auprès des équipes ; la collecte par ELISE (entreprise d'insertion, n°1 français de la collecte et du recyclage de papier de bureau).

ACCUEIL ET ACCESSIBILITÉ

-> **Accueil et préparation de l'Équipe de France Féminine de « Goalball » (déficients visuels).** Les problématiques d'accessibilité font l'objet d'une réflexion permanente au sein de l'Établissement.

Aux aménagements logistiques s'ajoute la nécessité d'un accueil de qualité au plan humain, y compris pour aider les usagers à utiliser les aménagements qui leur sont destinés. Il s'agit à la fois de mieux connaître

leurs besoins spécifiques, d'être bienveillants et respectueux, en capacité de répondre de manière adaptée aux questions et besoins suivants : comment maximiser notre disponibilité ? Quels comportements spécifiques adopter ? Comment orienter une personne déficiente visuelle ? Quel accueil au restaurant ? Le séjour concernait un collectif de 12 personnes (valides, et en situation de handicap visuel).

Les points-clés du succès de l'action : La connaissance du handicap et des besoins spécifiques correspondants (anticipation de l'accueil du groupe, organisation de réunion pour évoquer le handicap avec les services concernés) ; la pertinence de la planification et des aménagements des installations sportives pour la pratique de haut niveau déficients visuels ; le respect, la disponibilité.

LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

-> **Externalisation de la prestation d'entretien des vitreries extérieures à un Établissement et Service d'Aides par le Travail (ESAT).** Cette démarche traduit la volonté du CREPS de favoriser l'accès à la commande publique et privée pour les TPE / PME et les structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire telles que les Entreprises Adaptées (EA). La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), notifie aux adultes en situation de handicap la reconnaissance de travailleur handicapé, leur permettant d'accéder à un emploi selon leurs capacités de travail, notamment en entreprise adaptée. Les travailleurs handicapés ont le statut de travailleur salarié. Le code du travail leur est applicable. L'entreprise adaptée est ouverte également aux personnes sortant d'autres entreprises adaptées ou des établissements de service et d'aide par le travail ou orientées par le service public de l'emploi.

Le marché de nettoyage de vitrerie a été attribué à l'ESAT Le Sextant. Agréée par le ministère du travail, l'entreprise adaptée emploie 264 personnes en situation de handicap parmi les 325 salarié-e-s.



Les points-clés du succès de l'action : Le respect des règles édictées dans la section 3 du Code de la commande publique qui régit le régime des marchés réservés ouverts à deux catégories d'opérateurs économiques : ceux qui emploient des travailleurs handicapés et défavorisés, et les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Comme toute prestation, dans le domaine du nettoyage, le contrôle de l'Établissement porte sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la fréquence et la qualité des travaux réalisés.

L'École nationale des sports de montagne (ENSM) regroupe les deux sites de l'École nationale de ski et d'alpinisme (ENSA) à Chamonix et du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM) à Prémanon. Selon ses statuts, l'ENSM a reçu de l'État la mission de former et de perfectionner l'encadrement des métiers sportifs de la montagne, conduire des études et analyses dans le domaine de la sécurité en montagne, contribuer à l'entraînement des sportifs de haut-niveau, contribuer à la santé des sportifs.

SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **Sensibiliser aux valeurs de citoyenneté – Les Tuffes 2020 : Site hôte des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Lausanne.** Cet événement s'est déroulé sur plusieurs sites en Suisse mais aussi en France, à travers les installations du CNSNMM pour le déroulement de plusieurs épreuves de disciplines nordiques. À la fin de la troisième édition des JOJ d'hiver, la couverture de l'événement sur Lausanne2020.sport et les plateformes olympiques (Olympic Channel et olympic.org) a attiré plus de trois millions d'utilisateurs uniques au cours des 13 jours de compétitions, soit une hausse de 200 % par rapport à Lillehammer 2016. Le contenu a généré 66 millions de vues sur les plateformes olympiques et les médias sociaux, soit environ 25 fois plus que lors de la précédente édition des JOJ, montrant l'intérêt accru des fans pour l'édition d'hiver. Des outils numériques ont été utilisés dans le cadre de la campagne #GameChangers afin de responsabiliser les jeunes et d'offrir aux fans des possibilités amusantes et motivantes d'interagir avec les Jeux Olympiques de la Jeunesse sur les plateformes olympiques et les médias sociaux. Qui plus est, pour toucher de nouveaux publics, une équipe de six influenceurs a travaillé avec des athlètes pour créer du contenu sur le sport et des sujets clés comme le changement climatique, contenu qui a été vu par plus de 2,5 millions de personnes.

Le point-clé du succès de l'action : Le positionnement stratégique du CNSNMM, soutenu par la Fédération Française de Ski et la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui a permis cette contribution au sein de cet événement olympique majeur. Le sport olympique est porteur de valeurs de citoyenneté. L'organisation des épreuves sportives a été accompagnée de larges opérations de communication sur ces valeurs qui permettent de fabriquer le citoyen (paix, solidarité, tolérance, respect...).

ALIMENTATION RESPONSABLE

-> **Mon restau responsable.** Le site ENSA s'est inscrit dans la démarche « Mon restau responsable ». Un échange de pratiques est programmé dans l'automne avec la commune de Megève. Cuisiner des produits de qualité, locaux et de saison, limiter les déchets, favoriser le confort des convives, le tout dans un budget restreint, c'est possible ! Mon Restau Responsable® guide l'établissement vers des pratiques plus responsables sur la durée en privilégiant la concertation entre les différents acteurs impliqués (parents d'élèves, producteurs, distributeurs, associations, élus locaux...). Mon Restau Responsable® montre la voie à suivre dans 4 domaines : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial. Ce travail est complété par une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les points-clés du succès de l'action : L'engagement des équipes de restauration. Après avoir rempli un questionnaire d'auto-évaluation, l'Établissement reçoit la visite d'un pair pour échanger sur ses pratiques, puis choisit des pistes d'amélioration. Lors d'une séance publique d'engagement, le restaurant fait part des progrès qu'il souhaite réaliser. Dès lors, il bénéficie du logo Mon Restau Responsable, ce qui lui permet de valoriser son engagement. Le Label Mon Restau Responsable® est accordé au vu de la réalité des progrès.

SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **Prendre en compte les dispositifs de protection de l'environnement dans son activité professionnelle.** La formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne est assurée par l'École nationale des sports de montagne. Les diplômes permettant l'enseignement, l'encadrement et l'entraînement contre rémunération des sports de montagne, chacun dans la spécialité correspondante. Les formations intègrent dans chaque formation un module dont le thème est : la prise en compte des dispositifs de protection de l'environnement dans son activité professionnelle.

Les points-clés du succès de l'action : Au regard des enjeux de la société actuelle, il apparaît qu'il est difficile concrètement de protéger une chose efficacement (nos montagnes) sans passer par une gestion durable de celle-ci, permettant sa bonne transmission. La montagne est protégée par diverses dispositions législatives que les professionnels du sport doivent connaître. Les professionnels du sport sont en première ligne pour développer des activités sportives qui portent de forts enjeux en matière de tourisme et de loisirs et de préservation des espaces naturels.

GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

-> **Je vis ici donc j'agis (Plan de gestion des déchets).** Une vigilance particulière est accordée au circuit des déchets. En cuisine, le recyclage alimentaire de type épiluchures et restes alimentaires dont le pain est assuré auprès d'un agriculteur local qui nourrit en partie ses cochons avec ces différents déchets. Le tri se fait à l'entrée des produits et orientés vers les poubelles verres et plastique et presse à cartons. Le verre est consigné par le fournisseur à Etel qui reprend les consignes. Le service technique trie ferraille, bois, huile de vidange dans des espaces dédiés à cet effet derrière les bâtiments de la maintenance. Organisation du recyclage : un plan de l'école présente la distribution des dépôts de déchets ainsi que l'emplacement des fontaines à eau. La benne « tout-venant » a été supprimée fin 2019. Elle est remplacée par de multiples solutions alternatives : recyclage des cartons avec une presse à cartons pour environ 300 kilos de cartons/année, recyclage du Papier, avec des poubelles dédiées dans chaque salle et bureau de l'école. L'association « ENVie » se charge de la collecte. L'association **Feuille d'érable** intervient pour le recyclage du papier et du Verre avec 3 containers dans l'établissement ; l'installation d'une procédure de dépôt de verre à la cafétéria est imminente, recyclage du Plastique avec 3 containers ; un sac de récupération logoté ENVSN est disponible dans chaque classe et bureau, récupération des piles avec des petits cartons pour recyclage.

Les points-clés du succès de l'action : Organisation du recyclage : un plan de l'école présente la distribution des dépôts de déchets ainsi que l'emplacement des fontaines à eau. Organisation régulière de campagnes d'information et de sensibilisation (usagers, nouveaux agents...).

La Feuille d'Érable est une Entreprise qui existe depuis 1983 à Rennes. Nos activités au cœur de l'Économie Circulaire, portent sur le recyclage des papiers et cartons et jusqu'à la vente des produits en papier recyclé, avec des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Nous sommes également une Entreprise d'Insertion nous permettant de salarier des personnes en situation d'exclusion socio-professionnelle.



MANAGEMENT RESPONSABLE ET ANCRAGE TERRITORIAL

-> **Obtention du Label : « Architecture contemporaine remarquable ».** Ce label est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements faisant antérieurement l'objet du label « Patrimoine du XX^e siècle » qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. Depuis 20 ans, le ministère de la Culture a engagé une politique de valorisation des productions architecturales des 100 dernières années, dans le sillage de l'élargissement toujours plus vaste de la notion de patrimoine. À ce jour, 1 392 immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements sont labellisés.

Selon Philippe Bonnet, conservateur en chef du patrimoine breton, la mémoire de certains équipements sportifs en Bretagne sont essentiels à l'expression de l'identité culturelle bretonne et le Campus sport (bâtiment du CREPS) est identifié comme un équipement sportif qu'il est nécessaire de préserver et de réhabiliter.

Dans un mémoire récent, « Prospectives 2035 et 2050 de consommation de matériaux pour la construction neuve et la rénovation énergétique BBC », l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) précise que les quantités de ressources à mobiliser pour construire un équipement neuf dépassent celles mobilisées pour rénover un équipement du même type. L'étude apporte un élément supplémentaire plaçant en faveur de la rénovation, et pour limiter autant que possible la construction neuve au strict nécessaire lorsqu'on considère également la question d'artificialisation des sols et d'émissions de gaz à effet de serre. La démarche de classement permet de penser que les évolutions nouvelles de cet équipement classé dans l'inventaire régional patrimonial breton s'inscriront dans le cadre d'une rénovation.

Le diagnostic initial doit être mené avec la plus grande attention car pour certaines rénovations, les performances de l'ancien rénové ne seront jamais celle du neuf (acoustique ou thermique). La démarche de label suppose de s'inscrire dans une procédure. La demande est initiée par le propriétaire du/des bâtiments qui demande l'attribution du label, ou du Préfet de Région qui recueille son avis, le label étant attribué *in fine* par décision du Préfet, après avis de la Commission régionale des patrimoines et de l'architecture (CRPA).

ACCUEIL ET ACCESSIBILITÉ

-> **Les sports nautiques sont accessibles.** De nombreuses personnes en situation de handicap sont déjà accueillies sur un site adapté ; de gros travaux en 2018 ont permis d'améliorer encore leur accueil. L'ENVSN bénéficie également des installations de l'ancien pôle « handivoile », avec des bateaux dédiés (2.4, Sonar), mais également des aménagements au Port Haliguen (grue de mise à l'eau fauteuil, plateforme d'accès élargie, catway élargi). Un fauteuil de mise à l'eau facilite l'accès à la plage.

Le point-clé du succès de l'action : Le site répond aux spécifications permettant d'accueillir la plupart des handicaps moteurs et sensoriels. Adaptation du programme aux différents handicaps réalisé à partir des cadrages avec les responsables des groupes.

PRÉSERVATION DES SITES NATURELS, ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ

-> **Entretien écologique du Parc de l'établissement.** Les produits phytosanitaires sont supprimés. Une convention avec le lycée professionnel de Kerplouz est signée depuis quelques années. Le lycée intervient une semaine par an pour entretenir le domaine. L'association ENVie initie des aménagements de quelques espaces verts avant une opération d'embellissement du site ouvert à tous les personnels, validée par la direction. Les résidus issus de l'élagage des arbres sont reconditionnés en paillage pour être vendus comme bois de chauffage. Un container espace vert a été mis en place en 2019.

Le point-clé du succès de l'action : L'implication des personnels. La suppression des produits phytosanitaires entraîne la modification des méthodes d'entretien de la voie publique limite les risques pour la santé des agents et dispense ceux-ci du port de certains équipements de protection. La formation des agents à de nouvelles pratiques et de nouveaux outils modifie leur comportement et les sensibilise à la protection de la nature. L'action est positive pour la protection des nappes phréatiques, la qualité des sols et la biodiversité ; elle réduit par ailleurs considérablement les dépenses d'achat de ces produits.



INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION

Les missions de l'Institut français du cheval et de l'équitation touchent à la promotion de l'élevage équin et des autres activités liées au cheval, ainsi qu'au rayonnement de l'équitation. L'Établissement contribue à la formation en matière de cheval, qu'il s'agisse du sport de haut niveau, du spectacle équestre et de l'élevage.

A l'international, l'Institut français du cheval et de l'équitation apporte son appui aux acteurs économiques de la filière équine française pour développer des actions de coopération institutionnelles qui favorisent le rapprochement entre les pays du monde. Il a encore un rôle de veille, de documentation et de diffusion d'information dans le domaine du cheval, ainsi qu'une activité de recherche. La mission relative au sport de haut niveau conduite par l'établissement s'exerce dans un cadre partenarial avec la Fédération française d'équitation (FFE). L'IFCE – site de Saumur accueille le pôle France jeune FFE de concours complet d'équitation, le pôle France de voltige, le pôle France de concours complet d'équitation (non permanent) et le centre d'expertise de para-dressage (non permanent).

L'IFCE apporte sa contribution aux performances des cavaliers français en développant ses capacités d'intervention, notamment en faisant bénéficier le monde équestre des bonnes pratiques et procédures d'entraînement ou de préparations développées dans les autres sports et transférables à l'équitation ; Le Pôle de formation IFCE – Cadre noir de Saumur propose un large éventail de formations équestres s'adressant aux professionnels de l'équitation, ainsi qu'aux cavaliers de compétition (formations équestres diplômantes ou qualifiantes, et des stages de perfectionnement s'adressant aux professionnels de l'équitation, aux enseignants ainsi qu'aux cavaliers amateur. Le Cadre Noir est rentré au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO en 2011.

INCLUSION ET SOLIDARITÉ

-> **La médiation équine.** L'IFCE mène une étude de caractérisation des chevaux de rééducation, en partenariat avec l'association Sciences équines, afin de définir les profils des chevaux les mieux adaptés. La médiation équine à visée thérapeutique ou sociale est une relation de soins ou d'aide entre humains avec la participation d'un cheval. L'intervention est précédée par l'indication (handicap moteur, autisme, troubles psychiques ou cognitifs) ainsi que le type de médiation équine à définir (thérapie, activités ou équitation adaptée). Pour les personnes avec autisme, le contact et la relation avec le cheval, étayés par l'intervenant en médiation équine, vont permettre de favoriser l'échange et la communication, mais aussi d'exercer les systèmes d'adaptation sociale, de régulation et de traitement des informations.

Les points-clés du succès de l'action : La médiation équine se situe en complément des autres interventions (thérapeutiques, éducatives, scolaires et sociales), dans un projet global et personnalisé. Les particularités liées à l'autisme doivent être bien prises en compte, avec certains principes à respecter, afin d'adapter au mieux l'environnement et les activités aux besoins de la personne autiste, et de favoriser ainsi ses progrès.

CAUSES SOLIDAIRES

-> **Développement du label EQUURES.** La prise en compte du bien-être des équidés nécessite de pouvoir l'évaluer de façon objective et standardisée. L'IFCE et le label EquuRES mettent en commun leurs outils de communication pour vulgariser et rendre accessibles les résultats de la recherche équine. Les avancées scientifiques répondent à des problématiques traitées par le label EquuRES : le bien-être des équidés, la vermifugation, la gestion du fumier, etc. L'enjeu de cette collaboration est donc de s'approprier ces connaissances pour les transformer en bonnes pratiques. L'IFCE est membre du comité de labellisation et apporte ainsi son expertise scientifique et technique sur les points techniques du label. Participation au programme « projet de développement recherche sur la validation du protocole AWIN horse » : des structures labellisées EquuRES ont ouvert leurs portes aux équipes de recherche de l'IFCE et ont ainsi contribué à la validation du protocole d'évaluation du bien-être (AWIN horse), qui nécessitait de disposer d'un nombre important de chevaux.

- Exposition mettant en avant les bonnes pratiques EquuRES dans les lieux de détention d'équidés de l'IFCE : les membres des deux organismes ont associé connaissances et compétences pour un projet de vulgarisation,
- Mise en avant d'articles publiés sur le site connaissances de l'IFCE : le label EquuRES diffuse les articles de la rubrique Équipediae via sa newsletter ou ses réseaux sociaux.

Les points-clés du succès de l'action : La filière équine, avec toute sa variété, présente un fort potentiel économique, et draine une multitude d'acteurs économiques publics ou privés. La question du bien-être animal est centrale. La définition du bien-être animal renvoie aux grands principes énoncés par le Farm Animal Welfare Council (FAWC), organisation britannique, connus sous le nom des 5 libertés fondamentales : Ne pas souffrir de faim et de soif ; ne pas souffrir de contrainte physique ; être indemne de douleurs, de blessures ; avoir la liberté d'exprimer des comportements normaux – grâce à un espace et à des équipements adéquats, et au contact avec des animaux de la même espèce ; être protégé de la peur et de la détresse.

INNOVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

-> **Etudes d'impact des événements équestres sportifs et création d'un outil.** Un programme de recherche piloté par l'IFCE en collaboration avec l'INRA et le CDES de Limoges a permis de mettre au point une méthodologie d'étude des impacts économiques, sociaux et environnementaux de court terme des événements équestres. Elle a été progressivement testée puis appliquée sur différentes manifestations de petite et moyenne envergure avant d'être adaptée à un événement de grande envergure et appliquée aux Jeux Equestres Mondiaux FEI Alltech™ 2014 en Normandie (JEM 2014). Ce dernier travail a aussi été l'occasion d'étendre l'analyse à l'héritage de long terme de la manifestation. La création d'un outil est en cours, l'objectif est qu'il permette d'estimer l'impact économique de court terme de tous types d'événements équestres, mais aussi d'apporter des conseils de base personnalisés aux organisateurs d'événements afin d'optimiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs événements.

Les points-clés du succès de l'action : Mises en œuvre du cahier des charges sur les différents événements sportifs.

MOBILITÉS DOUCES ET ACTIVES

-> **IFCE partenaire des opérations hippobus.** Dans le Sud de la France, la petite commune de Vendargues a remplacé les bus scolaires par des calèches : un système de transport ludique mais aussi décarboné, qui fait ses preuves depuis plus de dix ans. Matin et soir, les trois véhicules zéro émission tractés par deux chevaux de trait récupèrent à leur bord 120 élèves de primaire. Les hippobus, comptant chacun 12 à 30 places, desservent douze arrêts et cinq établissements scolaires différents. Ce service gratuit et écologique fait ses preuves depuis plus de dix ans, permettant de réduire à la fois le trafic et la pollution, mais représente toutefois un certain investissement pour la mairie : quelque 114 000 € par an. Les six chevaux territoriaux assurant le ramassage scolaire de la commune de Vendargues (34) ont été l'objet de mesures d'évaluation. Il en ressort que le travail qu'ils assurent semble parfaitement compatible avec leurs capacités. Un outil de simulation est en cours de développement, afin de pouvoir estimer rapidement les capacités de travail des chevaux.

Les points-clés du succès de l'action : Le cheval contribue au dynamisme des territoires, et au développement d'une économie locale et durable. Il est possible de décliner l'action à d'autres secteurs d'activités : ramassage scolaire, visites touristiques, collecte des déchets...



LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

-> La mise en place du télétravail à l'INSEP poursuit l'engagement de l'établissement en faveur du développement durable (source : rapport d'activités 2018). Le télétravail constitue une opportunité d'améliorer la qualité de vie au travail en trouvant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Il repose à la fois sur le volontariat et la confiance. Le télétravail vient agir sur 3 piliers :

- L'environnement : le télétravail réduit le déplacement des agents ce qui contribue à diminuer les émissions de CO², les embouteillages et la congestion des transports en commun
- Le social : en libérant du temps, le télétravail contribue à une meilleure articulation des temps professionnels et personnels
- L'économie : le télétravail permet à certains agents de regagner du pouvoir d'achat.

Les points-clés du succès de l'action : Un groupe projet « télétravail » a été constitué. Son objectif, sur cette période d'un an, est d'assurer un suivi du télétravail à l'INSEP. Un bilan sera effectué à l'issue de cette période d'adaptation et présenté aux différentes instances de l'établissement. Ce travail donnera lieu à la formalisation d'un règlement intérieur.

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET FLUIDES

-> Équipement sportif et technologies HQE (Haute Qualité Environnementale). Assurer la meilleure exploitation possible du centre aquatique en veillant à l'entretien des bassins et au bon fonctionnement des équipements techniques avec la mise en place de gammes de maintenance précises (source : rapport d'activités 2018). Le centre aquatique Caron est doté de technologies HQE, tel le traitement de l'eau à l'ozone ou encore la récupération des eaux de lavage des filtres par osmose inverse. Traiter l'eau de sa piscine à l'ozone offre plusieurs avantages. Un traitement de l'eau à l'ozone s'avère deux fois plus puissant qu'un traitement au chlore. Il s'avère aussi plus naturel : il est plus respectueux de votre peau, et limite les réactions allergiques ainsi que les réactions cutanées. Son impact sur l'environnement est moindre voire inexistant. Il est inodore, encore une fois, contrairement au chlore. Aucun sous-produit n'est créé par l'ozone (contrairement aux chloramines par exemple). Il disparaît ainsi sans laisser de trace dans l'eau.

Les points-clés du succès de l'action : Avoir une approche globale des coûts, initiaux et de fonctionnement (vision Total Cost of Ownership) ce **traitement est surtout cher à l'achat**. Il s'agit d'un véritable investissement qui ne coûte pas grand-chose ensuite à l'exploitation.



MUSÉE NATIONAL DU SPORT

SENSIBILISATION EN MATIÈRE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

-> **Campagne de sensibilisation sport et biodiversité (sport nature/sport de plein air).** Transmettre un message fort à travers l'exposition des collections de disciplines sportives de plein air à travers une campagne de sensibilisation autour du sport et du quotidien pour faire le lien entre le sport et la biodiversité et toucher un public qui n'est pas suffisamment sensible à l'urgence écologique. Permettre la pratique sportive et des loisirs dans des sites naturels et des espaces qui sont à préserver (renforcer le message des professionnels du sport).

Les points-clés du succès de l'action : Rédaction de cartels développés dans les espaces d'exposition traitant des disciplines sportives de plein air. Développer une médiation de sensibilisation tant pour les publics que pour les sportifs.

ACCUEIL ET ADAPTABILITÉ

-> **Proposer la visite et l'accès aux activités de médiation au public en situation de handicap en aménageant le site :**

- Mise en place d'une signalétique adaptée aux publics en situation de handicap afin d'éviter les obstacles
- Mise en place d'une boucle magnétique à l'accueil du musée pour les publics malentendants
- Création d'une application mobile accessible aux publics malvoyants (en audiophone et guidage audio)
- Mise en place d'un parcours de médiation intégrée en braille et français simplifié avec des stations tactiles et olfactives.

Les points-clés du succès de l'action : Partenariats avec les associations locales pour personnes en situations de handicap, IME, association ANICES (Association Niçoise d'Initiatives Culturelles et Sportives).

-> **Co-organisation d'événements à destination d'un public scolaire en situation de handicap.** Création d'un projet scolaire «Pierre Feuille Stylo» en partenariat avec l'Éducation nationale, le Parc des Loups du Mercantour. Création d'un parcours de visite spécifique à la mise en valeur du patrimoine du handisport et du sport adapté et animation d'un atelier de torball pour sensibiliser aux pratiques sportives pour personnes en situation de handicap (à destination des publics scolaires et centres de loisirs). Création d'ateliers de médiation autour du jeu sportif sur les discriminations des personnes en situation de handicap. Mise en place d'ateliers hors les murs pour sensibiliser au patrimoine spécifique du handisport dans des zones rurales isolées.

Les points-clés du succès de l'action : Accueil des classes plusieurs fois dans l'année dans le musée, formation des enseignants, journée de restitution de projets au MNS et journée de cohésion entre des publics valides et en situation de handicap afin d'améliorer l'offre.

TOUS ENGAGÉS POUR L'ÉGALITÉ ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

-> **Mise en place d'un projet pour sensibiliser des animateurs de centres de loisirs à la lutte contre l'homophobie dans le sport.** Sensibiliser les animateurs et les jeunes aux discriminations et plus particulièrement à l'homophobie dans le sport.

Les points-clés du succès de l'action : Accueil des animateurs des associations et collectivités partenaires durant 1 journée au musée, un groupe d'animateurs créé 3 projets de médiations culturelles autour de grands jeux, en lien avec le thème de l'homophobie et des collections du musée du sport.

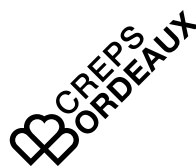
INCLUSION ET SOLIDARITÉ

-> **Réalisation d'actions de médiations culturelles hors les murs dans les quartiers Politique de la ville.** Création d'ateliers hors les murs pour présenter le patrimoine sportif aux publics en zone rurale et en zone Politique de la Ville sur tout le département. Participation au dispositif Caravane du sport du CDOS 06.

Les points-clés du succès de l'action : Adapter le projet aux besoins du partenaire et des publics cibles.

REMERCIEMENTS

Nous adressons un remerciement tout particulier à tous les contributrices et contributeurs ayant partagé leurs initiatives et actions éco-responsables :



Coordination

Ministère chargé des Sports
 - Bureau du pilotage stratégique et tutelle des établissements
 - Mission sport et développement durable

Réalisation

CREPS Ile-de-France
 SVPlanète



contact : ds.sportdurable@sports.gouv.fr

www.developpement-durable.sports.gouv.fr

